



**LIGUE DES CHAMPIONS (GR.C/
3^E JOURNÉE)
LE CRB COULE
AU CAIRE**

P. 12



**IL LUI A ÉTÉ DÉCERNÉ PAR L'AÉROPORT DE
MOSCOU
AIR ALGÉRIE REMPORTE
UN PRIX
INTERNATIONAL**

P. 5

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//

MARDI 24 DÉCEMBRE 2024 // N°97

6//PRIX 20 DA

ALORS QUE LE GÉNOCIDE SE POURSUIT
DANS LA BANDE DE GHAZA

**L'ONU FACE À
L'IMPASSE MORALE
ET JURIDIQUE DE
L'AGRESSION
SIONISTE**

P. 4



TASSILI AIRLINES

**UNE NOUVELLE
LIAISON
ALGER-TINDOUF**

P. 6



ALGÉRIE-LIBYE

**RÉUNION DE LA
COMMISSION MIXTE
DE COOPÉRATION
DOUANIÈRE**

P. 6



RECENSEMENT DES PRODUITS
ALGÉRIENS

**INSTALLATION
DE LA COMMISSION
NATIONALE**

P. 7



UN RAPPORT AMÉRICAIN LE MET EN LUMIÈRE

L'ALGÉRIE, FUTUR GÉANT RÉGIONAL DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les programmes algériens de développement des énergies vertes ou renouvelables ont été encensés par des milieux spécialisés, dont ceux américains qui suivent avec intérêt les avancées des programmes nationaux entrant dans la transition énergétique mis en place au cours des dernières années.

Lire en page 4



**STATUT PARTICULIER DES FONCTIONNAIRES
APPARTENANT AUX CORPS SPÉCIFIQUES DE
L'ÉDUCATION NATIONALE**

LE MINISTRE DÉVOILE LES DÉTAILS

Le projet de loi prévoit « l'aménagement de passerelles et de voies de promotion » avec « la possibilité pour les personnels de l'éducation de bénéficier d'un aménagement de leur volume horaire pour préparer une qualification scientifique dans leur domaine de spécialisation » et « la possibilité pour les personnels de l'éducation de bénéficier de l'accès à des postes supérieurs dans l'administration centrale, les services décentralisés ainsi que dans les établissements publics sous tutelle correspondant à leurs fonction.

P. 2



STATUT PARTICULIER DES FONCTIONNAIRES APPARTENANT AUX CORPS SPÉCIFIQUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le ministère dévoile les détails

Le projet de loi relatif au statut particulier des travailleurs de l'éducation, qui avait suscité de nombreux débats l'année dernière, a enfin trouvé son issue. Ce texte a été approuvé dimanche dernier lors d'une réunion du Conseil des ministres, présidée par le président de la République.

Boualem B.

À cette occasion, le ministère de l'Éducation nationale a publié un communiqué détaillant les nouveautés introduites par ce statut et leur impact sur l'ensemble du secteur. Le communiqué précise que, l'élaboration de ce statut, ainsi que le régime d'indemnisation instauré, résulte d'un travail continu impliquant les organisations syndicales agréées activant dans le secteur. De plus, il a intégré les remarques et opinions recueillies lors des différentes réunions consultatives bilatérales avec certains syndicats. Ces rencontres ont été un cadre ayant permis à ceux qui n'ont pas pu participer aux réunions de la commission spéciale chargée de préparer ce projet de loi de partager leurs observations et avis. Il est fait état dans le communiqué que ce nouveau projet de loi comporte plusieurs mesures importantes. Parmi celles-ci figurent la préservation des acquis jugés positifs contenus dans le texte déjà

en vigueur pour toutes les catégories, corps et grades ; la mise en place de préalables de spécialisation, de mérite et de compétitivité dans l'attribution des fonctions pédagogiques et des tâches éducatives ; l'amélioration de la classification des grades de base avec mise en place de dispositions transitoires pour l'intégration dans les grades supérieurs ; la création du grade de « professeur émérite » dans le parcours de carrière du personnel éducatif ; la valorisation des certificats dans les opérations de promotion et d'intégration... Selon le communiqué, le projet prévoit également « l'aménagement de passerelles et de voies de promotion » avec « la possibilité pour les personnels de l'éducation de bénéficier d'un aménagement de leur volume horaire pour préparer une qualification scientifique dans leur domaine de spécialisation » et « la possibilité pour les personnels de l'éducation de bénéficier de l'accès à des postes supérieurs dans l'administration centrale,



les services décentralisés ainsi que dans les établissements publics sous tutelle correspondant à leurs fonctions ». Il est prévu également dans ce nouveau projet de loi, selon le communiqué, la possibilité de bénéficier d'une réduction de 3 à 5 ans de l'âge de la retraite, et la possibilité de bénéficier d'un congé de mobilité professionnelle rémunéré pour approfondir les connaissances dans le

domaine de la spécialisation, en plus de « la réduction du volume horaire hebdomadaire pour les enseignants des trois paliers », ainsi que celui du personnel éducatif classé à la 10^e catégorie et plus ». Ce statut propose également une diminution de la durée d'exercice dans un poste afin de faciliter la participation aux opérations de mouvements du personnel. Il est aussi prévu la création d'un plan de carrière

pour le personnel de l'alimentation scolaire et la prise en charge des employés de l'aide à la réinsertion professionnelle qui ont été intégrés dans l'enseignement primaire, en améliorant leur classification et en créant un plan de carrière pour eux. La protection par l'État des travailleurs de l'éducation contre les menaces et les agressions est également incluse dans cette loi, selon le communiqué. Profitant de cette occasion, le ministère a exprimé, en son nom et au nom de la famille de l'éducation, ses remerciements au président de la République pour « l'attention qu'il a accordée au secteur, notamment à travers sa décision d'améliorer les conditions matérielles de la famille éducative, ainsi que sa décision historique relative à la possibilité de bénéficier d'un départ à la retraite de 3 à 5 ans avant l'âge légal de la retraite ». Le communiqué précise enfin, que l'application de toutes ces mesures entrera en vigueur une fois ce nouveau statut sera promulgué. **B. B.**

PUBLIÉES AU JOURNAL OFFICIEL

Attributions du ministre délégué auprès du ministre de la défense nationale

Le Décret présidentiel fixant les attributions du ministre délégué auprès du ministre de la défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire, a été publié au dernier Journal officiel N° 82 du 18 décembre 2024.

Ainsi, outre les attributions du chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire fixées par la réglementation en vigueur, le ministre délégué auprès du ministre de la défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire assiste le ministre de la défense nationale.

Il exerce, par délégation, sous le contrôle et l'autorité du ministre de la défense nationale, les attributions que lui confie celui-ci et lui rend compte des résultats de ses activités. Il a délégation de signature pour l'ensemble des actes et décisions, y compris les arrêtés.

Le ministre délégué auprès du ministre

de la défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire prend à sa charge les attributions découlant de la délégation de signature fixées par les textes particuliers en la matière. A ce titre, le ministre délégué auprès du ministre de la défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire :

— centralise et traite l'ensemble des correspondances adressées au ministre de la défense nationale ayant pour objet les questions organiques et administratives et fait connaître, sous son timbre, les suites qui leur sont réservées par le ministre de la défense nationale ;

— conduit, pour ce qui concerne le ministère de la défense nationale, les études intéressant l'action gouvernementale et pourvoit à la représentation du ministère dans ce cadre ;

— assure les relations du ministère de la

défense nationale avec les institutions de l'Etat et avec tout autre organisme national extérieur à l'Armée Nationale Populaire ;

— centralise et traite les dossiers et affaires du niveau ministériel et leur réserve les suites nécessaires, conformément aux orientations et instructions du ministre de la défense nationale ;

— centralise et traite, pour le compte du ministre de la défense nationale, les questions économiques, financières et

budgétaires et coordonne les travaux de préparation du plan de développement et du budget du ministère de la défense nationale dont il est ordonnateur principal ;

— assure, pour le compte du ministre de la défense nationale, la présidence de la commission sectorielle des marchés ;

— assure, pour le compte du ministre de la défense nationale, la présidence du conseil national de la sécurité des systèmes d'information.

Chanegriha en visite de travail en 1ère Région militaire

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a effectué hier, une visite de travail et d'inspection au niveau de la première Région militaire à Blida.

COUR CONSTITUTIONNELLE

Levée de l'immunité de deux parlementaires

Deux importantes décisions de la Cour constitutionnelle figurent dans le dernier numéro du Journal Officiel (n° 82), publié le 18 décembre dernier. Elles concernent la levée de l'immunité parlementaire. Ces décisions visent un membre du Conseil de la Nation (Sénat) et un député de l'Assemblée Populaire Nationale, tous deux élus de la wilaya de Mila. Ils font face à des accusations graves liées à des abus de pouvoir et des infractions à la loi. La première décision, référencée sous le numéro 12 et datée du 26 novembre 2024, concerne un sénateur identifié par les initiales B. C. A. W. À la demande du Premier ministre, adressée par lettre le 20 novembre 2024, la Cour constitutionnelle a statué sur la conformité de cette requête en vertu des articles 130, alinéa 2, et 193, alinéa 1, de la Constitution. Ces dispositions encadrent les procédures de levée d'immunité parlementaire pour des actes étran-

gers aux fonctions parlementaires. Modification illégale de la vocation agricole d'un terrain classé agricole. Exercice d'une activité commerciale sans immatriculation au registre du commerce. Incitation à l'opposition violente contre des décisions des autorités publiques. Création illégale de lotissements à usage résidentiel et construction sans permis. Selon les documents annexés à la procédure, B. C. A. W. aurait transformé des terres agricoles situées dans la région d'El Kharba, à Mila, en terrains constructibles, qu'il aurait vendus via 13 contrats informels. Des preuves, notamment des plans cadastraux, montrent que ces terres étaient exclusivement à vocation agricole. De plus, des plans falsifiés (n° 4 et 5) auraient été utilisés pour masquer les irrégularités. L'affaire s'est aggravée lorsque le sénateur aurait incité des citoyens à s'opposer violemment à une décision du wali de Mila ordonnant la

démolition d'un collège dans la région d'El Kharba. Cette opposition a dégénéré en affrontements entre les habitants et les forces de l'ordre, contraignant le wali à revenir sur sa décision initiale.

Un député accusé de contrebande de devises et de résistance à l'autorité publique La deuxième décision concerne B. A. I., député de l'Assemblée Populaire Nationale, également représentant de la wilaya de Mila. Le Premier ministre a saisi la Cour constitutionnelle sur cette affaire, qui a statué en application des articles 129, 130, et 198 de la Constitution, ce dernier rendant les décisions de la Cour contraignantes pour toutes les autorités.

Le député est accusé d'avoir enfreint la réglementation sur les changes et les mouvements de capitaux de et vers l'étranger. Il aurait participé à des opérations de contrebande de devises et refusé de se présenter aux convocations de la

gendarmerie dans le cadre des investigations.

En outre, B. A. I. est également soupçonné d'incitation à l'opposition violente contre des actes légaux émanant de l'autorité publique, aggravant ainsi son dossier.

Ces deux décisions reflètent l'engagement des autorités à garantir l'État de droit, même lorsqu'il s'agit de hauts représentants de l'État. La levée de l'immunité parlementaire permet désormais à la justice d'agir sans entrave dans ces affaires, qui touchent à la fois à l'intégrité des institutions et à la confiance des citoyens envers leurs élus.

La publication de ces décisions marque un tournant dans la lutte contre les abus de pouvoir et la corruption, et envoie un message fort sur l'importance de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des affaires publiques.

R.N.

SEUL LE DIALOGUE PERMET D'ABOUTIR À DES SOLUTIONS

L'AIARA met en garde contre les guerres par procuration

Dimanche, lors de sa deuxième session de l'assemblée générale, l'Association Internationale des Amis de la Révolution Algérienne (AIARA) a largement évoqué l'évolution inquiétante des conflits mondiaux.

Aïda Mouni

Loin d'un simple discours diplomatique, l'AIARA a exprimé une ferme mise en garde contre les guerres par procuration, dont les conséquences dévastatrices frappent principalement l'Afrique, le Sahel et le Moyen-Orient. Le communiqué final de l'assemblée a réaffirmé l'importance du dialogue comme seule voie viable pour la résolution des crises internationales, soulignant la nécessité d'agir dans le cadre des structures multilatérales existantes, notamment les Nations Unies, afin de garantir la stabilité et la paix durables. La déclaration de l'AIARA

n'est pas seulement un appel à la paix ; elle reflète aussi une vision géopolitique plus large, où l'Algérie, fidèle à son histoire de non-alignement et de soutien aux luttes de libération, demeure un acteur clé. L'Association a mis en lumière l'engagement constant du pays en faveur des causes justes, appelant à la fin des interventions étrangères et à la cessation des violences indirectes orchestrées par des puissances extérieures. En déplorant le recours aux conflits par procuration, l'AIARA a souligné l'ampleur du danger que représente ce mode de guerre, qui se nourrit de tensions locales pour masquer des ambitions géopolitiques

mondiales. L'AIARA a également mis l'accent sur l'importance de la coopération internationale et de la solidarité dans un monde de plus en plus fragmenté. Dans son communiqué, l'Association a proposé la création d'un prix académique annuel récompensant les meilleures recherches sur l'implication des amis de la révolution algérienne, afin de souligner l'importance de ces soutiens extérieurs dans la lutte contre le colonialisme français. En suggérant la collecte des archives de la révolution, l'Association entend également préserver une mémoire vivante et partagée, qui dépasse les frontières pour toucher tous ceux qui, à travers le monde,



ont contribué à la défaite du colonialisme. Au-delà de la mémoire historique, l'AIARA a exprimé un soutien sans faille aux initiatives entreprises par le président Abdelmadjid Tebboune pour préserver l'héritage national. Dans un contexte où la mémoire de la guerre de libération est souvent manipulée ou négligée, l'Association a salué l'engagement du président dans la consolidation de la mémoire collective, un aspect

crucial pour la construction de l'identité nationale.

L'Assemblée a aussi réaffirmé sa détermination à continuer la lutte contre les formes modernes de colonialisme et d'oppression, insistant sur la nécessité de renforcer les liens avec les mouvements sociaux et les organisations internationales qui partagent cette vision d'un monde plus juste et équilibré. Ce n'est pas seulement un message de résistance, mais aussi une proposition pour réinventer le monde, à partir des principes qui ont guidé la révolution algérienne : la liberté, l'autodétermination et la dignité. L'AIARA n'est pas simplement un témoin passif des transformations mondiales ; elle s'affirme comme un acteur engagé dans la réécriture de l'histoire, la défense des peuples opprimés et la construction d'un ordre mondial où l'équité prime sur l'hégémonie. Dans cette perspective, l'assemblée générale n'a pas seulement émis des recommandations, mais a posé les bases d'un projet concret pour l'avenir, un avenir où la mémoire, la justice et la paix sont les pierres angulaires de tout progrès véritable.

A. M.

DIPLOMATIE

Attaf reçoit l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique en Algérie

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, au siège du ministère, l'ambassadrice des États-Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore Aubin, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de passer en revue divers aspects des relations algéro-américaines et de mettre en lumière les progrès réalisés dans la mise en œuvre de nombre de projets de partenariat bilatéral dans les domaines économiques, selon la même source. A cette occasion, les deux parties ont procédé à un échange de vues sur les derniers développements de la situation au Moyen-Orient, conclut le communiqué. Ahmed Attaf a par ailleurs reçu un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration de la République arabe d'Égypte, Badr Abdel Atty. L'entretien a permis aux deux parties d'examiner les moyens de renforcer les

relations bilatérales dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la visite officielle effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Égypte en octobre dernier. Les deux ministres ont également discuté des développements de la situation au Moyen-Orient, notamment en Syrie, pays frère. Le chef de la diplomatie algérienne a, en outre, eu, hier, un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti. Cet entretien a permis de passer en revue les efforts communs visant à renforcer et dynamiser davantage les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères, conformément aux orientations du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du Président Kaïs Saïed. Les deux ministres ont également procédé à un échange de vues et d'analyses concernant plusieurs questions régionales d'intérêt commun.

ALORS QUE LE GÉNOCIDE SE POURSUIT DANS LA BANDE DE GHAZA L'ONU face à l'impasse morale et juridique de l'agression sioniste

Aïda Mouni

Alors que l'agression sioniste sur la bande de Ghaza se poursuit avec une intensité dévastatrice, le ministère palestinien des Affaires étrangères a dénoncé, dimanche soir, l'incapacité du Conseil de sécurité de l'ONU à remplir ses obligations. Dans un communiqué, relayé par l'agence Wafa, il accuse l'organisme international d'avoir failli à ses responsabilités morales et juridiques face à ce qu'il qualifie d'«agression génocidaire».

Depuis 443 jours, les bombardements israéliens sur Ghaza, menés dans un climat d'impunité totale, continuent de frapper les civils, détruisant méthodiquement infrastructures, hôpitaux et quartiers entiers. Selon le ministère, cette offensive a transformé la vie des Palestiniens en un enfer quotidien, où les hôpitaux tels que celui de Kamal Adwan sont ciblés, les déplacements forcés se multiplient, et les morts s'accumulent à une échelle effroyable. Les autorités sanitaires palestiniennes ont dressé un bilan accablant, depuis le début de cette escalade, le 7 octobre 2023, pas moins de 45.259 personnes ont perdu la vie, tandis que 107.627 autres ont été blessées, en majorité des femmes et des enfants. Ces chiffres, qui traduisent une tragédie sans précédent, témoignent d'une crise huma-

nitaire majeure, aggravée par le blocus qui étrangle Ghaza depuis des années. Dans son communiqué, la diplomatie palestinienne ne se contente pas de dénoncer l'inaction ; elle interpelle directement les grandes puissances, accusées de détourner le regard. «Le Conseil de sécurité, incapable de prendre des mesures concrètes, porte désormais la responsabilité pleine et entière de ce qui se déroule à Ghaza», affirme le texte, qui appelle à des actions urgentes pour mettre fin à cette spirale de violences.

Le ministère insiste sur l'urgence de redoubler d'efforts au sein des instances internationales afin d'imposer à l'entité sioniste le respect des résolutions onusiennes. Il s'agit non seulement de faire cesser les hostilités, mais également de rétablir les droits fondamentaux des Palestiniens, à commencer par leur droit à l'autodétermination.

Face à l'immobilisme apparent de l'ONU, la Palestine intensifie sa mobilisation sur tous les fronts. Sur le plan juridique, elle multiplie les démarches pour inscrire ces violences dans le cadre du droit international, dénonçant des «crimes de guerre» et «crimes contre l'humanité». Politiquement, elle sollicite les centres de décision mondiale pour forcer l'entité sioniste à rendre des comptes, tout en appelant à une solidarité accrue des pays engagés en

faveur de la justice et des droits humains. Le communiqué s'inscrit également dans une stratégie de sensibilisation de l'opinion publique mondiale, soulignant l'ampleur de la catastrophe en cours à Ghaza. Pour la diplomatie palestinienne, cette bataille n'est pas seulement une question de survie, mais un combat contre l'oubli et la banalisation de l'injustice.

Alors que les images de Ghaza détruite continuent de faire le tour du globe, le silence de certaines puissances internationales alimente un sentiment de trahison parmi les Palestiniens. L'absence d'une réponse ferme de la communauté internationale est perçue comme une complicité tacite, permettant à l'entité criminelle de poursuivre ses opérations sans crainte de sanctions.

Pour les habitants de l'enclave assiégée, le quotidien est marqué par le deuil, l'exil forcé et la peur constante. À l'échelle internationale, l'impasse actuelle du Conseil de sécurité révèle une fracture profonde dans le système multilatéral, incapable de répondre aux défis de justice et de responsabilité.

La tragédie de Ghaza n'est pas seulement une épreuve pour les Palestiniens. Elle interroge, au-delà des frontières, la capacité du monde à défendre les principes fondamentaux du droit et de la dignité humaine.

A. M.

Séminaire sur les relations algéro-mauritaniennes

L'association fraternelle algéro-mauritanienne a organisé, samedi dernier à Nouakchott, selon des médias mauritaniens, un séminaire intitulé : « Les relations algéro-mauritaniennes : Passé et avenir prometteur, et le rôle des deux pays dans le soutien à l'héroïsme du peuple palestinien ». Dans son discours d'ouverture, le secrétaire général de l'association, Menni Ould Yeb, a souligné que cette rencontre se penche sur les relations mauritano-algériennes, riches d'une histoire commune. Il a décrit ces liens comme un héritage précieux à transmettre aux nouvelles générations, notant qu'ils ont récemment connu un développement significatif dans divers domaines. M. Ould Yeb a également mis en avant le rôle de l'association en tant que pont pour renforcer et diversifier les relations bilatérales. Le colloque a été enrichi par une présentation de Mohamed Mokhtar Sidi Mohamed, professeur à l'université de Nouakchott, qui a abordé les relations historiques entre l'Algérie et la Mauritanie. Cet événement a été organisé en commémoration du 64^e anniversaire de l'indépendance nationale, du 70^e anniversaire de la révolution algérienne et de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Plusieurs conseillers des ambassades d'Algérie, de Tunisie et de Palestine, ainsi qu'un large public mauritanien, ont pris part à cette rencontre.

B.B.

UN RAPPORT AMÉRICAIN LE MET EN LUMIÈRE

L'Algérie, futur géant régional dans les énergies renouvelables

La plateforme américaine spécialisée dans les conseils en business et l'accompagnement des investisseurs dans les pays émergents, Horizon Engage, a révélé dans un tout récent rapport les immenses potentialités de l'Algérie dans ce secteur énergétique du futur et, tout autant, les immenses progrès déjà réalisés localement pour développer tout un réseau de production et de distribution des énergies renouvelables.

Merouane Korso

Les programmes algériens de développement des énergies vertes ou renouvelables ont été encensés par des milieux spécialisés, dont ceux américains qui suivent avec intérêt les avancées des programmes nationaux entrant dans la transition énergétique mise en place au cours des dernières années. La plateforme américaine spécialisée dans les conseils en business et l'accompagnement des investisseurs dans les pays émergents, Horizon Engage, a révélé dans un tout récent rapport les immenses potentialités de l'Algérie dans ce secteur énergétique du futur et, tout autant, les immenses progrès déjà réalisés localement pour développer tout un réseau de production et de distribution des énergies



renouvelables. "L'Algérie, longtemps considérée comme un géant potentiel des énergies renouvelables, a finalement entamé une transition énergétique concrète", estime la plateforme selon laquelle "le potentiel solaire et éolien de l'Algérie est considérable. Les vastes étendues désertiques du pays offrent des conditions idéales pour le développement de l'énergie solaire, tandis que les zones côtières présentent un fort potentiel éolien."

Le rapport d'Horizon Engage, qui relève au passage le fort potentiel algérien en énergie solaire à travers sa géographie et ses immenses étendues désertiques pour la production d'énergie renouvelable, ne manque pas de relever que l'Algérie, "en tant que 10^e plus grand pays au monde en termes de superficie, dispose de vastes étendues de terres adaptées aux installations d'énergie

renouvelable." Les experts estiment que le potentiel solaire national équivaut à 40 milliards de barils équivalent pétrole, soit plus de 200 fois la production totale d'énergie fossile comme le pétrole ou les sous-produits pétroliers en 2023. Certes, Horizon Engage explique le phénomène du passage de l'Algérie à une cadence rapide vers la transition énergétique en relevant que "traditionnellement très dépendante de ses ressources en hydrocarbures, (l'Algérie) a longtemps adopté une approche prudente en matière d'énergies renouvelables. Cependant, face aux enjeux climatiques mondiaux et à la nécessité de diversifier son économie, le pays a décidé d'accélérer sa transition énergétique." Et de rappeler les grands projets nationaux dans le domaine de la transition énergétique, ou le passage des énergies fossiles aux énergies vertes

(solaire, éolien,) à travers les programmes de production de centrales photovoltaïques. Pour Horizon Engage, la construction de la centrale photovoltaïque d'El Mghair de 200 MW est "un tournant historique pour l'Algérie, traditionnellement liée à l'industrie pétrolière et gazière. Ce projet est le premier d'une série qui devrait porter la capacité de production d'électricité solaire du pays à 3 gigawatts d'ici 2025, soit sept fois plus qu'actuellement."

À plus long terme, l'Algérie ambitionne d'atteindre 15 gigawatts de capacité installée d'ici 2035, alors que la capacité de production totale du pays atteindrait les 4000 gigawatts. "L'exploitation d'une petite partie de ce potentiel théorique en énergie solaire et éolienne permettrait à l'Algérie de couvrir ses besoins énergétiques locaux et de produire un surplus d'électricité à exporter", estime

encore la plateforme américaine qui fait remarquer que "le président Abdelmadjid Tebboune a reconnu que le pays n'était pas sur la bonne voie en matière d'énergies renouvelables lors de son arrivée au pouvoir fin 2019.

La production était alors de seulement 440 mégawatts, soit moins d'un dixième de l'objectif fixé." La réussite de cette démarche dépend cependant, selon Horizon Engage, de "la capacité du pays à attirer les investissements étrangers, à développer les compétences locales et à mettre en place un cadre réglementaire favorable", car "le développement des énergies renouvelables représente une opportunité unique pour l'Algérie de diversifier son économie, de réduire sa dépendance aux hydrocarbures et de contribuer à la lutte contre le changement climatique."

M. K.

DES COMMENTAIRES ÉLOGIEUX FORMULÉS

Le pays s'est engagé dans une nouvelle voie

"L'Algérie est en train de s'engager dans une nouvelle voie, celle de la transition énergétique", estime encore la Plateforme américaine. En fait, les commentaires élogieux d'Horizon Engage se basent sur les programmes algériens en matière de transition énergétique mis en place depuis plusieurs années, et que le président Abdelmadjid Tebboune a donné un coup d'accélérateur. Théoriquement, le programme national de

développement des énergies nouvelles et renouvelables et de l'efficacité énergétique pour la période 2011-2030 a été adopté par le gouvernement en date du 3 février 2011. Il y est inscrit que l'Algérie projette de produire 40% de son électricité à l'horizon 2030 à partir des énergies renouvelables et de se positionner ainsi comme fournisseur majeur d'électricité « verte » au marché européen, avec un objectif d'exportation de

10.000 MW à la même échéance. Ainsi, l'Algérie compte se positionner comme un acteur régional majeur dans la production de l'électricité à partir des filières photovoltaïque et éolienne en intégrant la biomasse, la cogénération, la géothermie et, au-delà de 2021, le solaire thermique. Actuellement, l'Algérie est en phase de mise en installation de plusieurs projets relatifs à la production d'énergie renouvelable entrant en

droite ligne dans le programme national de transition énergétique. Le dernier-né de ces programmes est le projet "Solar 1000 MW", dont l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national et international lancé par Sonelgaz a été effectuée début décembre 2023 à Alger. Ce projet porte sur la réalisation de cinq stations dans cinq wilayas d'une capacité allant de 50 à 300 MW, outre la réalisation du réseau de transport reliant chacune de ces stations au réseau national d'électricité. Quelque 139 entreprises ont retiré le cahier des charges pour ce projet, dont 36 algériennes, 103 étrangères de 26 nationalités et une entreprise mixte. En fait, plusieurs experts en énergie estiment que l'Algérie est le prochain eldorado africain des énergies renouvelables. Troisième producteur de pétrole d'Afrique et dans le top 10 mondial des producteurs de gaz naturel, Alger est par ailleurs bien partie pour produire dans les toutes prochaines années une part importante de son énergie à partir du renouvelable, qui ne compte aujourd'hui, grosso modo, que 3% de son mix énergétique contre 97% de son énergie produite par les énergies fossiles. La tendance, comme l'a relevé Horizon Engage, est en train de s'inverser. Et vite.

M.K.

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE ALGÉRIE

Le rôle de la recherche scientifique soulignée

Le rôle de la recherche scientifique dans la construction de la nouvelle Algérie a été mis en avant hier, par le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari. Ce dernier a estimé que «ce secteur stratégique, qui appuie une économie compétitive et résiliente, bénéficie d'un soutien sans précédent de l'État, illustré par une augmentation significative des budgets qui lui sont consacrés». Chiffres à l'appui, le financement de la recherche scientifique a bondi de 8 milliards DA en 2020 à 18 milliards en 2024, soit une hausse de 112 %. Cette progression devrait se poursuivre en 2025 avec une enveloppe budgétaire prévue de 20 mil-

liards DA, marquant une augmentation de près de 10 %. Le ministre souligne, lors d'une conférence, que cet effort budgétaire reflète une volonté ferme de l'État de faire de l'innovation un moteur de développement économique et social. «La nouvelle Algérie n'a jamais failli en plaçant la science et la recherche scientifique parmi ses priorités nationales», note-t-il, ajoutant que cet engagement vise à bâtir une économie solide et compétitive, capable de relever les défis d'un monde en perpétuelle mutation. La hausse des investissements a produit des avancées remarquables. «En 2024, pas moins de 1.376

demandes de brevets ont été enregistrées, contre seulement 230 en 2020, traduisant un élan considérable en matière d'innovation», souligne Baddari. Parallèlement, «33 nouvelles startups ont vu le jour, portant à 82 le nombre total d'entreprises innovantes actives». Ce dynamisme entrepreneurial a également été marqué par la création de 20 micro-entreprises et de 14 filiales économiques, renforçant ainsi les liens entre la recherche scientifique et le tissu économique. La collaboration entre le monde de la recherche et les secteurs économiques s'est également intensifiée.

PÉTROLE

Le prix du Brent passe à 73,20 dollars



Les prix du pétrole ont augmenté lors des échanges asiatiques, tôt ce lundi, après que des données économiques américaines ont montré un ralentissement de l'inflation, ravivant ainsi les espoirs d'un assouplissement des politiques monétaires l'année prochaine, ce qui soutiendrait la croissance économique mondiale et la demande en pétrole. Les contrats à terme sur le Brent ont augmenté de 26 cents, soit 0,4 %, pour atteindre 73,20 dollars le baril, tandis

que les contrats à terme sur le pétrole brut West Texas Intermediate ont progressé de 31 cents, soit 0,5 %, pour atteindre 69,77 dollars le baril. Les prix du pétrole brut ont chuté de plus de 2 % la semaine dernière en raison des inquiétudes concernant la croissance économique mondiale et la demande de pétrole, après que la Réserve fédérale américaine a signalé une prudence quant à un nouvel assouplissement de la politique monétaire.

Prévention et gestion des accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone

Le Ministère de la Santé a organisé une journée de formation de sensibilisation à destination des professionnels de santé sur la « Prévention et la gestion des accidents liés à l'intoxication au monoxyde de carbone », via la technologie de visioconférence. Cette journée de formation, à laquelle ont participé un certain nombre de représentants des secteurs ministériels concernés, vise à valoriser et à renforcer les capacités des professionnels de la santé en matière de prévention et de gestion des accidents liés à l'étouffement au monoxyde de carbone et à identifier les moyens de faire face aux dangers de gaz naturel et de gaz combustibles, afin de réduire les accidents mortels. Sensibi-

liser le plus grand nombre possible de familles aux mesures de prévention et installer des détecteurs de monoxyde de carbone. Les directives et précautions les plus importantes à prendre pour réduire ce phénomène sont : la nécessité d'un contrôle annuel des chauffages par un spécialiste qualifié (chauffe-eau, radiateur de salle de bains, cuisinière, etc.). Aérer la maison au moins 10 minutes par jour sans obstruer les ouvertures d'air, même en hiver. N'utilisez pas d'appareils de chauffage d'appoint portables, sauf dans des pièces bien ventilées. Respecter les consignes d'utilisation des chauffages et appareils de chauffage.

IL LUI A ÉTÉ DÉCERNÉ PAR L'AÉROPORT DE MOSCOU

Air Algérie remporte un prix international

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a été distinguée lors de la cérémonie de remise des prix «Perfect Timing Awards», organisée par l'aéroport international de Moscou «Cheremetievo», a rapporté dimanche un communiqué de la compagnie. Air Algérie a remporté le prix de la meilleure compagnie aérienne en termes de nombre de bagages par passager transporté, a précisé la même source. L'aéroport moscovite de «Cheremetievo» décerne ce prix deux fois par an pour récompenser les compagnies aériennes réalisant les meilleures performances dans cette activité, selon des critères spécifiques à chaque catégorie.



performances dans cette activité, selon des critères spécifiques à chaque catégorie.

JUSTICE

Recrutement de 310 élèves magistrats



En application des dispositions de l'article 25 du décret exécutif n° 16-159 du 23 Chaâbane 1437 correspondant au 30 mai 2016 susvisé, une deuxième session du concours national est ouverte au niveau de l'école supérieure de la magistrature pour le recrutement de trois cent dix (310) élèves magistrats, au titre de l'année 2024. La période des inscriptions au concours est fixée du 19 au 30 janvier 2025. Les épreuves d'admissibilité

se dérouleront au mois d'avril 2025. Le candidat doit être titulaire de la nationalité algérienne, âgé d'au moins vingt-sept (27) ans et ne dépassant pas 40 ans, à la date du lancement du concours. Parmi les autres conditions pour participer au concours, le département ministériel a précisé dans son communiqué que les candidats doivent avoir un baccalauréat de l'enseignement secondaire, au moins une maîtrise en droit ou un certificat

équivalent, et justifier sa situation vis-à-vis du service national. La même source a expliqué aussi que chaque candidat doit remplir les conditions de la compétence physique et mentale, liées à l'exercice de la profession judiciaire, être titulaire des droits civils et nationaux, précisant que le candidat ne doit pas avoir auparavant démissionné ou été expulsé de l'école. Le processus d'inscription se déroule en deux étapes. La première étape d'inscription se fait via le site Internet. La dernière étape d'inscription est le dépôt du dossier au niveau du Conseil Judiciaire de la résidence. Le même communiqué a détaillé aussi les documents exigés et le volume horaire du concours. La liste des noms des candidats lauréats à l'issue de ce concours sera rendue publique sur le site de l'École supérieure de la magistrature.

APRUE

Journée de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie

L'APRUE, en collaboration avec l'université TAHRI Mohamed de Bechar et le laboratoire mécanique des structures, a organisé à Béchar une journée de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie. Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre du programme national de maîtrise de l'énergie, a rassemblé des universitaires et des chercheurs, des institutionnels et des opérateurs industriels. La journée a été inaugurée par le recteur

de l'université de Béchar et le représentant du directeur général de l'APRUE, soulignant l'importance de ce genre d'échanges entre acteurs de différents secteurs autour des enjeux et défis de la transition énergétique du pays et de l'efficacité énergétique, en particulier dans le secteur du bâtiment. Kamel Lamiri, chef du Département Industrie à l'APRUE, a présenté les actions et projets du Programme National de Maîtrise de

l'Énergie, et Mme Souad Azzouz, responsable de l'Observatoire de la Maîtrise de l'Énergie de l'APRUE, a communiqué sur les indicateurs d'efficacité énergétique, leur rôle pour évaluer les potentiels d'économie d'énergie et les améliorations réalisées, et identifier les priorités sectorielles. Les professeurs et docteurs de l'université de Béchar ont enrichi cette rencontre par des conférences sur leurs travaux de recherche en cours,

notamment les solutions pour améliorer l'efficacité énergétique, l'apport des matériaux et des systèmes de gestion intelligente, et les perspectives offertes par les bâtiments à énergie positive. À cette occasion, L'APRUE a également invité son partenaire, le CDER (Centre de Développement des Énergies Renouvelables), représenté par son unité d'Adrar, pour contribuer dans leur domaine d'expertise, les énergies renouvelables.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/Fax administration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES **NOURDINE BRAHMI**

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TASSILI AIRLINES Une nouvelle liaison Alger-Tindouf

Tassili Airlines lancera, dans le cadre du renforcement de son réseau de vols réguliers domestiques, une nouvelle liaison aérienne reliant Alger à Tindouf à partir du 19 janvier, a annoncé lundi la compagnie aérienne nationale dans un communiqué.

La ligne "Alger-Tindouf-Alger" se fera "à raison d'un vol hebdomadaire programmé chaque dimanche, à partir du 19 janvier 2025", précise le communiqué.

Ce nouveau service d'utilité publique vise à "faciliter la mobilité de nos concitoyens entre les deux régions, tout en offrant une expérience de voyage confortable et sécurisée à tous les passagers", indique la compagnie aérienne.

Tassili Airlines, filiale à 100% du groupe Sonatrach, a invité ses clients à profiter de cette nouvelle liaison et à réserver leurs billets via ses différents canaux agréés, notamment son site internet et ses agences commerciales. Il y a lieu de rappeler que cette compagnie publique inscrit cette nouvelle offre commerciale dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie visant à renforcer sa place et à augmenter ses parts, particulièrement dans le marché domestique. Pour ce faire, Tassili Airlines vient de signer un contrat de partenariat avec Air Algérie, avec l'objectif de "créer des synergies entre leurs activités et de favoriser l'échange de compétences et de savoir-faire".

L.F.

ALGÉRIE-LIBYE

Réunion de la commission mixte de coopération douanière

Une réunion de la commission mixte de coopération douanière algéro-libyenne s'est tenue, lundi à Alger, sous la présidence du directeur général des Douanes algériennes, le général major Abdelhafidh Bakhouche, et de son homologue libyen, le général major, Mussa Ali Muhammad. Elle a été consacrée à l'examen des mécanismes et moyens de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays.



Les travaux de la réunion se sont déroulés, au siège de la Direction générale des douanes (DGD), en présence de la délégation libyenne qui a entamé, dimanche, une visite de travail en Algérie, des cadres centraux de la DGD et de nombre de ses directions régionales par visioconférence, ainsi que du représentant du ministère des

Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines et du représentant de l'ambassadeur de l'État de Libye en Algérie.

À cette occasion, le général-major Bakhouche a affirmé "l'importance de renforcer la coopération douanière entre les deux pays et de coordonner totalement les efforts pour faire face au

phénomène de contrebande, notamment d'argent, de drogues et de comprimés psychotropes, vu leurs effets négatifs sur l'économie de nos deux pays et la santé des citoyens".

Cette coopération se traduit par l'échange d'expertise et de connaissances et la mise en œuvre de tous les mécanismes susceptibles de faciliter et de sécuriser la circulation des marchandises et des voyageurs via les frontières des deux États, outre l'application "efficace" de la convention "d'assistance administrative mutuelle", signée entre les deux pays en 1989, a affirmé le directeur général des Douanes, qui a souligné l'importance de lever les entraves potentielles à l'application efficace de ces mécanismes sur le terrain.

Le même dirigeant a, également, réaffirmé l'engagement des structures de son institution à améliorer la qualité du service douanier et à poursuivre les efforts nationaux visant à adopter des mécanismes modernes et proactifs basés sur une gestion efficace des risques, afin de renforcer la sécurité des frontières nationales, de soutenir le commerce extérieur et d'accompagner les citoyens et les opérateurs économiques.

De son côté, le directeur général des Douanes libyennes, le général major Mussa Ali Muhammad, a salué la qualité de la coopération douanière entre les deux pays, estimant que cette réunion de coordination "traduit la volonté commune des douanes libyennes et algériennes d'aplanir les obstacles et de lutter contre toute forme de fraude commerciale et de contrebande, ce qui contribuera à la consolidation des échanges commerciaux bilatéraux".

La DGD a précisé que la visite de la délégation libyenne s'inscrivait dans le cadre de l'examen des moyens à même de dynamiser la coopération administrative mutuelle entre les deux parties. Elle tend aussi à explorer les moyens de coordination et de renforcement de la coopération bilatérale dans plusieurs domaines douaniers, notamment ceux liés à la formation et l'échange d'expertises.

Les travaux de cette Commission mixte de coopération douanière algéro-libyenne devraient prendre fin par la signature d'un procès-verbal de réunion bilatérale.

PROTECTION ET PROMOTION DES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

L'APN adopte le projet de loi

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le projet de loi relatif à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques, et ce, lors d'une séance plénière présidée par le vice-président de l'institu-

tion parlementaire, Zouhaier Nasri, en présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou. Suite à son adoption, Mme

Mouloudji a précisé que cette loi était un «nouvel acquis» s'ajoutant aux «acquis sociaux soutenus et consacrés par le président de la République à travers son programme ambitieux visant à garantir une vie digne aux citoyens, dont les catégories vulnérables et en particulier les personnes aux besoins spécifiques». Ce projet de loi repose sur «le principe d'insertion sociale, professionnelle et par l'activité économique» des personnes aux besoins spécifiques et vise à «améliorer leur prise en charge et leur protection» et à «leur garantir l'accès à divers services, notamment sociaux», a souligné Mme Mouloudji. De son côté, le président de la Commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'APN, Saïd Hamsi, a salué les mesures, dispositions et autres mécanismes importants prévus dans ce projet de loi ayant pour vocation, a-t-il dit, de garantir à cette catégorie une vie digne en contribuant au renforcement de sa protection et à sa promotion. Ce projet de loi comprend plusieurs axes liés à la protection et à la promotion de cette catégorie, notamment les mesures de prévention du handicap, le renforcement des services de santé et des services sociaux et la rééducation fonctionnelle. Il met en avant l'importance du Conseil national des personnes aux besoins spécifiques en tant qu'instance consultative chargée d'élaborer des études et de formuler des propositions et des recommandations dans le domaine de la protection de cette frange.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Une formation pour les journalistes

Une session de formation destinée aux journalistes, intitulée : « Soutien au journalisme d'investigation et son rôle essentiel dans la lutte contre la corruption et les crimes liés à la mauvaise gestion » a débuté, hier lundi au siège du ministère de la Communication.

La session est organisée par la Haute autorité pour la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption, en collaboration avec le ministère de la Communication et l'École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information.

Lors de son intervention à l'ouverture de cette formation, qui se déroule sur trois jours, la présidente de cette Haute autorité, Dr Salima Mesrati, a souligné que les journalistes jouent un rôle crucial dans la prévention et la lutte contre la corruption. Elle a insisté sur leur responsabilité de mener des enquêtes approfondies, de dévoiler cette pratique réalisée et d'informer l'opinion publique des actes illicites.

Dr Mesrati a précisé que cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption, commé-

morée le 9 décembre. Elle a également rappelé que l'Autorité a pris l'initiative, ce mois-ci, d'organiser plusieurs sessions de formation abordant divers thèmes pour le bénéfice des employés de différents secteurs concernés par cette lutte.

Selon la même dirigeante, ces formations visent à renforcer la coopération institutionnelle pour soutenir les mesures de prévention et de lutte contre la corruption, tout en consolidant les principes de transparence et d'intégrité dans le service public.

Elles ont également pour objectif de développer les compétences des journalistes afin qu'ils puissent exercer leur profession avec probité et efficacité, tout en les sensibilisant davantage aux dangers de la corruption et à ses répercussions sur l'individu et la société.

De son côté, le directeur de l'École nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information, Dr El-Hadj Salem Attia, a mis en avant l'importance de cette formation, en particulier dans le développement des compétences des journalistes algériens en matière de journalisme d'investigation.

ABDELOUAHED KERRAR, VICE-PRÉSIDENT DU CREA :

L'Algérie ne peut pas se satisfaire du statut de fournisseur d'énergie pour l'Europe

L'Algérie a décidé de réviser l'accord d'association avec l'Union européenne, car la promesse d'une prospérité partagée n'a pas été tenue. C'est ce qu'a indiqué hier le vice-président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Abdelouahed Kerrar, lors de son passage à la radio chaîne 3, rappelant que «le président de la République, a d'ailleurs fixé le calendrier au premier semestre 2025».

M. Kerrar a estimé que «le constat d'échec n'est pas propre à l'Algérie». «Tous les pays européens qui s'y sont engagés partagent ce constat d'échec», a-t-il indiqué. Le constat d'échec est perçu, du côté algérien, comme une faillite de cette «prospérité partagée» qui était pourtant le «cœur» de l'accord Algérie-UE. Selon l'invité, «entre aller vers une révision négociée de cet accord ou passer vers une dénonciation pure et simple, l'Algérie a choisi sa révision, sachant que l'Union européenne est et reste un partenaire stratégique».

«Au CREA, nous pensons qu'aller vers une révision plutôt qu'une dénonciation pure et simple est motivé par le fait que l'UE est un partenaire stratégique, avec lequel l'Algérie entretient des relations très denses et très riches, sur plusieurs années, sur les plans économique, commercial et humain», explique M. Kerrar. Toutefois, enjoint l'intervenant, «l'Algérie ne peut pas se satisfaire de ce statut de fournisseur de pétrole et de gaz pour le marché européen», insistant sur trois domaines pour les-

quels l'Algérie peut exiger dans ses prochains pourparlers, à savoir «l'ouverture de l'Europe aux exportations hors hydrocarbures algériennes, le transfert technologique et l'investissement des entreprises européennes sur le sol algérien».

«L'investissement, pense-t-il, devrait être au cœur des discussions avec les Européens». Et de s'interroger : «Pourquoi il n'y a pas eu un investissement d'envergure en Algérie alors que le Qatar et la Turquie sont actifs sur ce plan (...) C'est désormais la règle économique. Si les Européens ne viennent pas, d'autres viendront».

Les Européens ont deux bonnes raisons pour venir investir en Algérie, selon M. Kerrar. D'abord partager cette richesse et profiter du nouveau climat d'affaires en Algérie, opportunément offert par la refonte du Code d'investissement, ensuite l'existence d'un fort potentiel de croissance en Algérie.

«Cette croissance, qui est 3.9%, est l'une des plus élevées de la région Mena. Le PIB tend, quant à lui, à doubler (...) Voilà des indices incitatifs, surtout que les opérateurs européens cherchent à délocaliser, dans des



pays voisins, pour mieux rentabiliser leurs activités», a-t-il détaillé.

Revenant sur la récente rencontre avec le président de la République et les opérateurs économiques, M. Kerrar affirme que le CREA a proposé 30 recommandations, dont certaines ont été retenues.

«Nous avons exprimé 30 recommandations. Il y a un nombre d'exportateurs qui n'ont pas le statut de vrais exportateurs, au moment où l'Algérie opte pour encourager l'exportation hors hydrocarbures», indique encore M. Kerrar, précisant que «certains opérateurs algériens n'ont pas

le statut de solides exportateurs». «Nous avons, note-t-il, des défis à relever ensemble, pour promouvoir l'exportation du produit algérien. Le marché en Afrique est annonciateur de promesses. C'est une question d'intérêt, et le nôtre est tourné désormais vers le marché africain», conclut-il.

RECENSEMENT DES PRODUITS ALGÉRIENS

Installation de la Commission nationale

La Commission nationale chargée de l'opération de recensement des produits algériens a été installée dimanche au ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en prévision de son lancement le mois de janvier prochain, indique un communiqué du ministère. La Commission est composée de cadres centraux du ministère, de représentants de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), du Centre national du registre de commerce (CNRC), du Centre algérien de contrôle de la qualité et de l'emballage (CACQE) et du groupe Safex, ainsi que de la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS). Des comités de wilayas seront également créés, a ajouté la même source, précisant qu'ils seront présidés par les directeurs du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, et les représentants des organismes sous tutelle, sous la supervision des walis, et avec la participation des représentants des différents secteurs concernés. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie d'installation, le ministre du secteur, Tayeb Zitouni, a souligné l'importance de cette opération, qui permettra de disposer d'une base de données exhaustive et précise sur les produits nationaux, renforçant ainsi la capacité à prendre des décisions stratégiques soutenant la production nationale et contribuant au développement économique durable.

Il a également donné des instructions pour lancer une opération pilote dans la wilaya de Bejaïa, visant à évaluer les mécanismes de mise en œuvre et à les développer avant leur généralisation à l'échelle nationale, conclut le communiqué. Pour rappel, et dans des déclarations à la Radio algérienne, le directeur

général de la régulation des activités au ministère, Ahmed Mokrani, a précisé que ce recensement, mené sous l'égide de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, en coordination avec les services du ministère du Commerce intérieur, comprendra plus de 186.000 entreprises économiques opérant dans différentes filières, soulignant le lancement d'une opération de sensibilisation des opérateurs économiques à l'importance de leur participation à la réussite du recensement. A travers ce recensement, les capacités de production nationales seront déterminées avec précision et un fichier national des différentes uni-

tés de production sera élaboré, en recourant à la numérisation, ce qui permettra aux pouvoirs publics d'encadrer les opérations d'importation, outre l'orientation des opérations d'investissement et leur répartition à travers le territoire national, afin de créer des pôles industriels spécialisés, selon le même responsable. Le principal objectif de ce recensement, dont la première phase a été lancée le 7 mai 2023, est de répondre à la demande nationale et d'assurer la sécurité alimentaire, a précisé M. Mokrani. Il a mis l'accent sur la diversification du tissu économique algérien ces dernières années, grâce à la politique adoptée par les pou-

voirs publics, d'autant plus que le marché national dispose désormais de produits locaux dans toutes les filières, similaires en termes de qualité et de prix à ceux importés. Dans un exposé présenté au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'ouverture, jeudi dernier, de la 32e édition de la Foire de la production algérienne, au Palais des expositions, le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, avait indiqué, que le nombre d'entreprises de production et de services avait dépassé 1,6 million d'entreprises jusqu'à fin novembre dernier.

SONATRACH

Renouvellement des conventions-cadre avec 6 holdings et groupes industriels publics

Des conventions-cadres ont été signées, lundi à Alger, entre le groupe Sonatrach et six (6) sociétés holding et groupes industriels publics dans le cadre de la politique de promotion du contenu local et de l'intégration nationale. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonatrach, en présence du ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, du ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, ainsi que des présidents directeurs généraux des holdings et groupes industriels signataires des conventions-cadres. Il s'agit du groupe industriel DIVINDUS, de la Société nationale de sidérurgie (SNS, ex IMETAL), du holding ACS, du groupe

industriel AGM, du holding ELEC EL DJAZAIR et du holding GETEX". Ces accords visent à fournir des biens et des services par les EPE relevant de ces holdings et groupes industriels au profit de Sonatrach et de ses filiales. Ils s'étendent sur une durée de trois (3) ans et s'inscrivent dans le cadre de la politique de Sonatrach visant à promouvoir le contenu local et l'intégration nationale, et au titre de laquelle Sonatrach a pris l'engagement de "favoriser le recours, en priorité, à l'outil national de production, lorsque celui-ci est en mesure de répondre à ses besoins, dans le respect de la qualité, du coût et des délais". Ces nouvelles conventions visent à "réduire la dépendance aux importations, à l'exception des matières premières ou composants non disponibles localement, ainsi qu'à l'engage-

ment des holdings et groupes industriels signataires à ce que leurs EPE fournissent leurs biens et services à des prix préférentiels à Sonatrach et ses filiales, en assurant une compétitivité en termes de qualité, de coût et de délais", souligne Sonatrach. Au titre de ces conventions-cadres, des comités et sous-comités paritaires seront mis en place pour assurer le suivi et l'évaluation de leur mise en œuvre. La conclusion de ces conventions-cadres traduit "l'engagement ferme de Sonatrach à soutenir l'économie nationale, en valorisant la production locale et en favorisant l'intégration industrielle", précise-t-elle. Sonatrach avait signé durant la période 2017-2018 des conventions-cadres similaires avec les mêmes holdings et groupes industriels.

PROTECTION CIVILE

Des caravanes médicales au profit des habitants des zones éparses dans le Sud

Ces caravanes permettront d'effectuer des consultations médicales, de remettre des médicaments et prodiguer des conseils et orientations sanitaires aux patients, tout en menant des actions de sensibilisation sur les risques liés à la saison hivernale.

Des caravanes médicales de la Protection civile se sont ébranlées dimanche dans plusieurs wilayas du Sud au profit des habitants des zones éparses. A Ouargla, le chef de l'exécutif local, Abdelghani Filali, a donné le coup d'envoi d'une caravane médicale organisée par les services de la Protection civile en coordination avec les directions de la santé et de la population (DSP) et de l'action sociale et de la solidarité (DASS), à destination des zones éparpillées à travers les daïras de Hassi Messaoud et El-Borma. Cette caravane permettra d'effectuer des consultations médicales, de remettre des médicaments aux patients, ainsi que de prodiguer des conseils et orientations sanitaires aux patients, tout en menant des actions de sensibilisation sur les risques liés à la saison hivernale. A El-Oued, une caravane médicale pluridisciplinaire a pris le départ depuis le poste avancé de la Protection civile "Guemoudi Lakhdar" au chef-lieu de wilaya, à destination des localités de Chekamet et Ababa sur le territoire de la commune d'Ouled El-Alenda (20 km à l'Ouest d'El-Oued). Ciblant près de 200 familles nécessi-



teuses résidant dans des zones reculées à travers cinq communes, cette caravane propose des consultations médicales de médecine générale et spécialisée, la remise de médicaments et l'attribution des rendez-vous aux patients nécessitant des interventions chirurgicales. De leur côté, les services de la Protection civile, en coordination avec la DSP, la DASS et la direction de l'administration locale (DAL) de la wilaya de Laghouat, ont organisé une caravane médicale encadrée par un staff médical et paramédical, ainsi que des psychologues, en vue d'assurer des prestations sanitaires gratuites aux populations des zones enclavées. "Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de l'intérêt porté par la Direction générale de la Protection civile (DGPC) à la prise en charge sociale et sanitaire des citoyens, vise à réduire l'écart sanitaire

entre les agglomérations urbaines et les régions éloignées", a souligné le directeur local de la Protection civile, le lieutenant-colonel, Abdelahamid Belhouchi. A El-Meniaa, une caravane médicale mobile a pris le départ vers les zones reculées à travers les communes d'El-Meniaa, Hassi Lefhal et Hassi El-Gara, dont l'encadrement est assuré par une équipe médicale composée de quatre médecins de la Protection civile et du secteur de la santé, et ce, afin d'effectuer des consultations médicales, remettre des médicaments à titre gracieux, et prodiguer des conseils, notamment aux femmes enceintes, personnes âgées et aux malades chroniques, a fait savoir le directeur de la protection civile, le capitaine Nasreddine Gdhoui. Les services de la Protection civile d'Illizi ont également lancé, depuis le siège de l'unité prin-

cipale, une caravane médicale au profit des habitants des régions d'Oued Ihane, Imihrou Tihoubar, Afra, Tast El-Alya et Tamaghrt, selon le chef de service de prévention à la direction de la Protection civile, le capitaine Djemai Berkane. A Timimoun, la caravane médicale sillonnera les localités de Takkialt, dans la commune de Talmine, Baraka (Deldoul), Kali (Ouled Saïd), Sidi Mansour (Ksar Kaddour) et Oudghagh (Tinerkouk). Dans le même sillage, une caravane médicale a été organisée conjointement par les services de la Protection civile et le secteur de la santé dans la wilaya de Béchar au profit des habitants des régions de Sfisifa, Gue-trani, Rosf Ettayaba, Hassi El Mir et Hassi El Mir. En outre, une caravane similaire a été lancée au profit des résidents et nomades des zones isolées et d'ombres de la wilaya

de Ghardaia, à l'instar des localités d'El-Hamada et l'Erg. Dans une déclaration à l'APS, l'officier de la Protection civile, le lieutenant-colonel Mokhtar Boukabous, a indiqué que cette caravane médicale, vise à prodiguer des soins médicaux pour la population vivant dans les vallées et les zones d'ombre éloignées des structures médicales et hôpitaux en cette période hivernale. Et d'ajouter que cette caravane médicale traversera les zones les plus reculées situées dans les différentes communes de la wilaya de Ghardaia, afin de proposer des consultations médicales gratuites adultes et pédiatriques et un suivi des pathologies chroniques chez la population. Lancées dans 17 wilayas du Sud et Hauts plateaux, ces caravanes mobiles se poursuivront jusqu'au 28 décembre courant.

BATNA

RÉCEPTION DE 29 AMBULANCES MÉDICALISÉES DÉBUT 2025

Pas moins de 29 ambulances médicalisées seront réceptionnées début 2025 dans la wilaya de Batna, pour être aussitôt livrées à un certain nombre de communes, a indiqué dimanche, le directeur de la santé et de la population (DSP), Hamdi Chagouri. Les ambulances en question «seront réceptionnées en deux lots, le premier en janvier et le second en février», a déclaré le même responsable, ajoutant que ce sont les établissements de santé situés dans des communes isolées qui en bénéficieront en priorité. Depuis novembre 2023, pas moins de 38 ambulances, des véhicules tout-terrain et des camions frigorifiques pour le transport de médicaments ont été livrés à des polycliniques dans différentes communes de la wilaya, a également rappelé M. Chagouri. Cette opération, financée dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, permettra d'améliorer les prestations de santé au bénéfice des habitants des zones montagneuses et éloignées, a encore indiqué le DSP. Le 21 décembre (hier), 3 ambulances médicalisées avaient été livrées à trois communes au cours d'une cérémonie présidée par le wali, Mohamed Benmalek, qui avait affirmé que toutes les communes de la wilaya de Batna, au nombre de 61, bénéficieront de cette opération qui a couvert, jusqu'à présent, 41 collectivités situées, pour la majorité, dans des zones montagneuses et éloignées.

MILA

RACCORDEMENT DE PLUS DE 1.100 FOYERS AU RÉSEAU DE GAZ NATUREL

Pas moins de 1.162 foyers ont été raccordés au réseau d'approvisionnement en gaz naturel dans 10 communes de la wilaya de Mila, selon la direction locale de Distribution de l'électricité et du gaz. Les projets de raccordement de ces foyers répartis entre 12 localités, dont la majorité enclavée, ont mobilisé une enveloppe financière de 239 millions DA pour un coût moyen de raccordement de 189.000 DA par foyer, a précisé, à l'APS, le responsable de la cellule de communication de cette direction, Réda Fergani. Les localités concernées sont les mechtas Douh Sloughia et Oued Kareb (commune Benyahia Abderrahmane), Dakhla gharbia (Chelghoum Laïd), El Khenga (Oued Nedja), Ain Hamra Lemzara (Ferdjioua), Sidi Arridj (Oued El Athmania), Ras El Ma (Sidi kheilifa), Ras El Bir (Sidi Merouane), Boulefrekh (Hamala), Djali (Teleghma) et El Oukef El Aloui (Zaghaïa), a-t-on ajouté. Le réseau de distribution global réalisé pour cette opération a atteint 85 km linéaires, selon la même source, qui a indiqué que les délais de réalisation de ces projets ont duré entre un mois et 12 mois.

SÉTIF

1.169 LOCAUX COMMERCIAUX DOTÉS DE TERMINAUX DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Pas moins de 1.169 locaux commerciaux dans la wilaya de Sétif ont été dotés de terminaux de paiement électronique (TPE). C'est ce qu'a déclaré le directeur du commerce et de la promotion des exportations, Rachid Hammadi, en marge de la troisième et ultime journée du salon national de l'e-commerce et technologie tenu au Centre commercial Park Mall à l'initiative de l'entreprise Ritaj Expo Afro Asie. Le même responsable a indiqué que la manifestation a réservé 32 pavillons à des opérateurs économiques acteurs de l'e-com-

merce et aux dispositifs de soutien à l'investissement, dont NESDA et les directions de l'emploi et du commerce. Pas moins de 1.169 TPE ont été retirés auprès des diverses institutions financières pour être utilisés par les commerces et l'opération se poursuit et connaît un engouement notable des commerçants au regard des avantages du e-paiement, dont sa facilité d'utilisation et sa rapidité par rapport aux modes traditionnels de paiement par chèque ou cash, a précisé le même responsable. Selon la même source, le

nombre des opérateurs détenteurs de code spécial de l'activité de e-commerce est en courbe ascendante et a atteint 99, dont 45 personnes physiques et 54 morales. Le même directeur a ajouté que sur 110.000 registres de commerces classiques inscrits, 92 % ont été transformés en registres électroniques et l'opération se poursuit encore. Le salon national du e-commerce et technologie tenu du 16 au 18 décembre a reçu 10.000 visiteurs, dont la majorité de la catégorie des jeunes, selon les organisateurs.

MALTRAITANCE DES ENFANTS

Ces signes qui doivent alerter

Six enfants âgés de moins de cinq ans sur dix, soit 400 millions d'enfants dans le monde, subissent régulièrement des châtiments corporels et/ou des violences psychologiques de la part de leurs parents et des personnes qui s'occupent d'eux.

Amel B

La maltraitance des enfants, un problème mondial qui a de graves conséquences, à vie, pour ceux qui en sont victimes. Des études internationales révèlent que six enfants âgés de moins de cinq ans sur dix subissent régulièrement des châtiments corporels et/ou des violences psychologiques de la part de leurs parents et des personnes qui s'occupent d'eux.

On estime que, chaque année, 40 150 enfants de moins de 18 ans sont victimes d'homicides, dus en partie à des mauvais traitements. Ce chiffre ne rend certainement pas compte de l'ampleur réelle du problème, car une proportion importante des décès dus à des mauvais traitements sont attribués à tort à une chute, des brûlures, la noyade ou d'autres causes.

La maltraitance des enfants a souvent de graves conséquences à court et à long terme sur la santé physique, et mentale. Parmi celles-ci figurent les traumatismes, y compris les traumatismes crâniens et les handicaps graves (en particulier chez les jeunes enfants), le stress post-traumatique, l'anxiété ou encore la dépression. De plus la maltraitance des enfants peut avoir des répercussions sur les capacités cognitives et les résultats scolaires, alertent les experts. Ces derniers expliquent que la maltraitance provoque un stress



auquel on associe une perturbation du développement précoce du cerveau. Un stress extrême peut affecter le développement du système nerveux et immunitaire. Coups, privation de nourriture, humiliations, délaissement... Même si les violences que subissent les enfants sont parfois manifestes, les signes de maltraitance sont parfois difficiles à détecter, en particulier chez les enfants n'ayant pas acquis le langage. Chez les petits de moins d'un an, les

signes de maltraitance sont non spécifiques. La survenue brutale de troubles de l'alimentation, du sommeil, un changement dans le comportement et des lenteurs de développement permettent souvent de mettre les professionnels sur la voie d'une possible maltraitance. Mais ces signes, notamment les troubles du comportement, peuvent être très hétéroclites.

Selon les professionnels de santé, «les petits enfants en état de stress traumatique peuvent

se mettre socialement en retrait, ou au contraire être dans un état d'excitation persistant. Certains peuvent beaucoup pleurer, beaucoup crier, être difficiles à calmer tandis que d'autres vont paraître soudainement éteints, montrer des difficultés soudaines ou progressives à entrer en contact avec leurs pairs ou avec les adultes. Autant de signes alarmants mais qui ne mettent pas toujours les parents sur la voie d'une possible maltraitance. Un enfant ou un bébé

qui perd soudainement l'appétit, qui n'interagit pas, cela doit alerter très rapidement», alertent les experts, citant une perte du plaisir de jouer ou ce que l'on appelle un développement du jeu post-traumatique, en reproduisant sur leurs jouets ou leurs pairs les violences qu'ils subissent. Outre la peur, l'agressivité est le deuxième pôle de symptômes du traumatisme. Chez les petits, cela se traduit par de l'opposition, de la provocation, de la colère, de l'agressivité envers leurs pairs ou les adultes. Chez les enfants plus grands, à partir de deux trois ans, les signes se rapprochent de plus en plus de ceux des adultes. Par exemple des troubles du sommeil, marqués par des cauchemars répétés, des terreurs nocturnes, des difficultés d'endormissement ou encore des réveils fréquents, une hypervigilance, une réaction de sursaut exagérée, des troubles de l'attention, des peurs multiples et parfois atypiques... Un enfant qui a été lavé dans de l'eau trop chaude peut développer une peur de l'eau, une peur du bain. Les enfants maltraités peuvent aussi présenter des régressions : alors qu'ils avaient acquis la propreté, ils ont besoin à nouveau de porter des couches, remarchent à quatre pattes, parlent bébé...d'où l'importance d'être attentif au moindre signe pour mieux faire face à cette réalité alarmante.

A. B.

UNE ÉTUDE D'HARVARD RÉVÈLE UNE DIFFÉRENCE FRAPPANTE AVEC LES AUTRES !

Les multiples vertus du chocolat noir

Les recherches successives le confirment, le chocolat noir regorge de bienfaits : notamment pour le cœur et le cerveau... Une étude américaine révèle que la consommation de chocolat pourrait réduire le risque de développer un diabète de type 2. Mais pas n'importe quel chocolat... Magnésium, potassium, zinc... Le chocolat contient des minéraux essentiels pour le bon fonctionnement de l'organisme. Mais tous les chocolats ne se valent pas. Preuve en est avec cette étude

d'envergure de l'École de santé publique Harvard T.H. Chan, aux États-Unis, mettant en avant la relation entre le chocolat noir et la prévention du diabète de type 2. Les résultats de l'étude ont été publiés dans le BJM le 4 décembre.

Pendant plus de 30 ans, 192 000 adultes (non diabétiques au début de l'étude) ont fait part de leurs habitudes alimentaires, notamment de leur consommation de chocolat, ainsi que de leur statut diabétique et de leur poids corporel. Au terme

du suivi, près de 19 000 participants ont déclaré avoir reçu un diagnostic de diabète de type 2.

Résultat : celles et ceux qui consommaient 100 grammes de chocolat noir par semaine présentaient un risque de diabète de type 2 inférieur de 21 % par rapport à ceux qui n'en mangeaient pas ou peu. En revanche, le chocolat au lait était associé à une prise de poids excessive à long terme... un facteur de risque de diabète de type 2 !

«Nous avons été surpris par la nette différence entre l'impact du chocolat noir et celui du chocolat au lait sur le risque de diabète et la gestion du poids à long terme, expliquent les auteurs. Même si le chocolat noir et le chocolat au lait ont des niveaux similaires de calories et de graisses saturées, il semble que les polyphénols du chocolat noir puissent compenser leurs effets. C'est une différence intrigante qui mérite d'être explorée à l'avenir».

SANTÉ

Journée de formation sur la prise en charge des accidents liés au monoxyde de carbone

Une journée de formation sur la prévention et la prise en charge des accidents liés au monoxyde de carbone, destinée aux professionnels de la santé, a été tenue, dimanche à Alger. Organisée par le ministère de la Santé sous le slogan «un détecteur de monoxyde de carbone installé, un geste simple qui permet de sauver nos vies», la formation se veut un moyen pour renforcer les compétences, notamment des professionnels de la santé et des secteurs concernés dont la Protection civile, les ministères de l'Intérieur et du Commerce ainsi que l'entreprise Sonelgaz. «Cette journée a été programmée suite aux cas d'in-

toxication au monoxyde de carbone enregistrés pendant l'hiver», a déclaré le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar, précisant qu'il s'agit de «renforcer les compétences des professionnels et initier un plan de communication efficace pour réduire le nombre d'accidents et surtout de décès». Il a expliqué que cette rencontre est également une occasion pour discuter notamment du détecteur de monoxyde de carbone qui doit être «une obligation dans tous les foyers», et insister sur la prise en charge de l'intoxication au monoxyde de carbone.

ALIMENTS ULTRATRANSFORMÉS

Onze multinationales visées par la plainte d'un jeune Américain diabétique

C'est une action en justice qui pourrait faire date. Mercredi 11 décembre, un citoyen américain âgé de 18 ans, Bryce Martinez, a porté plainte auprès d'un tribunal judiciaire de Philadelphie, en Pennsylvanie, contre onze multinationales de l'agroalimentaire, parmi lesquelles Coca-Cola, PepsiCo, Kraft Heinz, Kellogg's et Nestlé, pour avoir commercialisé des aliments ultratransformés spécialement «marketés» pour les enfants, que le plaignant accuse d'être à l'origine de plusieurs maladies. Bryce Martinez était âgé de 16 ans lorsque des médecins lui ont diagnostiqué un diabète de type 2 et une stéatose hépatique non alcoolique, également désignée, en langage courant, sous le nom de «maladie du foie gras». «Le plaignant a été exposé à des niveaux

nocifs d'aliments ultratransformés», écrivent ses avocats dans leur argumentaire de près de 150 pages, décrivant des impacts qui l'affecteront toute sa vie, sans toutefois évaluer le montant du préjudice dont il serait victime. Cette plainte n'est pas la première à viser la «malbouffe» aux États-Unis. Dans ce pays où près des trois quarts des adultes et plus d'un tiers des enfants sont en surpoids ou obèses, les maladies chroniques liées à l'alimentation (diabète, maladies cardiovasculaires, troubles métaboliques, cancers...) sont devenues un véritable fardeau sanitaire. Cependant, fait nouveau par rapport à de précédentes actions en justice, l'argumentaire du plaignant cible spécifiquement le caractère ultratransformé des aliments.

ESCALADE DU CONFLIT AU MYANMAR

Plus de 60 000 Rohingyas fuient vers le Bangladesh

L'armée d'Arakan affirme contrôler la frontière de l'État de Rakhine le long de la frontière avec le Bangladesh, alors que l'armée de la junte essuie des défaites dans d'autres régions.



Dans le cadre de l'escalade du conflit au Myanmar entre le gouvernement de la junte et l'armée rebelle d'Arakan, 60.000 Rohingyas sont entrés au Bangladesh au cours des deux derniers mois, a déclaré un responsable bangladais, dimanche.

Le Bangladesh accueille plus de 1,2 million de Rohingyas dans le district de Cox's Bazar, dans le sud-est du pays. La plupart des musulmans rohingyas ont fui le Myanmar en août 2017 suite à une répression militaire. Les infiltrations de Rohingyas ont également été facilitées par la corruption à la frontière entre le Bangladesh et le Myanmar, certaines personnes aidant les Rohingyas à traverser la frontière moyennant des contreparties financières. Md. Touhid Hossain, conseiller aux affaires étrangères, a fait part aux journalistes de sa visite à Bangkok, où une réunion de consultation informelle s'est tenue jeudi entre six pays, à savoir le Laos, la Thaïlande, l'Inde, la Chine, le Myanmar et le Bangladesh.

«Notre position de principe est de ne plus autoriser l'entrée des Rohingyas. Il arrive cependant que la situation devienne telle que nous ne puissions plus rien faire. Face à une telle situation, nous avons autorisé l'entrée de 60 000 Rohingyas. Nous ne les avons pas officiellement laissés entrer, mais ils sont passés par différents itinéraires», a expliqué Hossain à Dhaka. Il s'est toutefois dit convaincu qu'il n'y aurait pas de nouvelle vague d'afflux de Rohingyas.

«Mais nous devons prendre des dispositions pour endiguer cette vague, en collaboration avec la communauté

internationale», a-t-il ajouté. La réunion s'est tenue jeudi dernier sous la présidence du ministre thaïlandais des affaires étrangères, Maris Sangiampongsa.

Le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères du Myanmar, U Than Swe, était également présent à la réunion.

Les pays voisins estiment improbable que le Myanmar retrouve son ancienne situation, a ajouté Hossain, précisant que tous les pays pré-

sents à la réunion ont appelé le Myanmar à résoudre ses problèmes internes par le biais de pourparlers avec toutes les parties concernées. L'armée de l'Arakan prend le contrôle de nouvelles zones dans l'État de Rakhine, le long de la frontière avec le Bangladesh.

Hossain a cependant déclaré qu'il n'était pas possible de tenir des pourparlers formels avec ceux qui contrôlent désormais davantage de zones au Myanmar le long de

la frontière bangladaise. Évoquant la rencontre avec Than Swe, Hossain a déclaré : «Je lui ai dit (Than Swe) que la frontière du Myanmar n'était pas sous votre contrôle. Elle est passée sous le contrôle d'acteurs non étatiques. En tant qu'État, nous ne pouvons pas nous impliquer avec des acteurs non étatiques. C'est donc à eux (le gouvernement du Myanmar) de trouver un moyen de résoudre les problèmes liés à la frontière et aux Rohingyas.»

BRÉSIL

30 personnes sont décédées dans un accident de la circulation

Au Brésil, 30 personnes ont trouvé la mort dans un accident de la circulation en chaîne, selon les premières constatations. Le drame est produit samedi sur l'autoroute BR-116 dans la ville de Teofilo Otoni, dans l'État de Minas Gerais. Les autorités font état d'au moins 30 morts et de 18 blessés. Selon les médias locaux, l'accident s'est produit lorsqu'un autobus de passagers ayant un pneu crevé a percuté le camion qui le précédait. Le bus a pris feu sous l'effet de l'accident et la plupart des personnes décédées sont mortes brûlées. Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a exprimé ses condoléances aux familles des personnes décédées dans l'accident.

TURQUIE

Un helicoptere-ambulance s'écrase sur un hopital, quatre personnes decedees

Un helicoptere-ambulance s'est écrasé sur un hopital de la province de mugla, dans le sud-ouest de la turquie, faisant quatre morts, selon le gouverneur de la province, idris akbiyik.

Deux pilotes, un medecin et un agent de sante ont perdu la vie lorsque l'helicoptere s'est écrasé sur le batiment de l'hopital de formation et de recherche dans le quartier de mentese, a mugla.

SELON LE WASHINGTON POST

Plus de 3 100 enfants amérindiens sont morts dans des pensionnats aux Etats-Unis

Au moins 3 104 enfants amérindiens sont morts dans des pensionnats aux Etats-Unis, arrachés à leur famille pour être assimilés de force, selon une enquête du Washington Post publiée dimanche 22 décembre. Une estimation trois fois plus élevée que celle du gouvernement américain. Dans ces établissements, dont certains religieux et qui ont existé du début du XIXe siècle aux années 1970, beaucoup d'enfants ont subi des violences physiques, psychologiques ou sexuelles, selon un récent rapport gouvernemental qui estimait à au moins 973 le nombre d'élèves y étant décédés. Fin octobre, le président américain Joe Biden avait présenté des excuses aux peuples amérindiens, qualifiant ces atrocités de «péché qui entache notre âme».

D'après le Washington Post, qui a enquêté pendant un an, 3 104 élèves ont perdu la vie au sein de ces établissements, entre 1828 et 1970, dans ce que le quotidien décrit comme «un sombre chapitre de l'histoire américaine qui a été ignoré et

largement dissimulé pendant longtemps». Et le bilan serait en réalité bien plus important selon des historiens, ajoute le journal. Le Washington Post dit avoir «déterminé que plus de 800 de ces élèves ont été enterrés dans des cimetières des écoles où ils étaient scolarisés, ou à proximité, ce qui souligne que, comme dans beaucoup de cas, les corps des enfants n'ont

jamais été remis à leur famille ou à leur tribu». Selon des documents consultés par le quotidien, «les causes de la mort comprenaient notamment des maladies infectieuses, de la malnutrition et des accidents». Des dizaines d'élèves amérindiens sont morts dans des circonstances suspectes, poursuit l'article «et dans certains cas, les documents montrent des indi-

cations d'abus ou de mauvais traitement qui ont probablement entraîné la mort des enfants». Ces pensionnats «n'étaient pas des écoles» mais «des camps de prisonniers, des camps de travail», a déclaré au journal Judi Gaiashkibos, directrice de la commission du Nebraska consacrée aux Amérindiens et dont les proches y avaient été envoyés.

PLUS D'UN MOIS APRÈS L'EFFONDREMENT DU TOIT D'UNE GARE

Des dizaines de milliers de personnes manifestent en Serbie contre les autorités

La mobilisation s'amplifie, plus de sept semaines après l'effondrement du toit d'une gare ferroviaire dans le nord de la Serbie, qui a causé la mort de quinze personnes. Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté, dimanche 22 décembre à Belgrade, pour demander des comptes au pouvoir. Depuis le drame survenu dans la ville de Novi Sad, début novembre, le gouvernement serbe est sous la pression des manifestants, de

nombreux protestataires accusant les autorités de corruption et de négligence dans le contrôle des infrastructures publiques. Organisé par des étudiants, le rassemblement de dimanche dans la capitale serbe a commencé par quinze minutes de silence en hommage aux quinze morts, a constaté sur place l'Agence France-Presse (AFP). Des agriculteurs, des acteurs et d'autres personnes en provenance de toute la Ser-

bie y étaient aussi présents. Les manifestants, dont le nombre a été évalué à 29 000 par le ministère de l'intérieur, ont occupé la place Slavija, bloquant ainsi pratiquement tout le centre-ville. Ils ont de nouveau réclamé la démission du premier ministre, Milos Vucovic, et du maire de Novi Sad à la suite de la catastrophe, ainsi que la comparution devant la justice des responsables dans cette affaire.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR.C/ 3E JOURNÉE)

Le CRB coule au Caire

C'est un véritable naufrage qu'a vécu le Chabab de Belouizdad, où il a été carrément dynamité par le géant africain, Al Ahly du Caire, sur le score sans appel de (6/1), pour le compte de la mise à jour de la troisième journée de la Ligue des champions d'Afrique, sachant que le match avait été reporté pour permettre aux Égyptiens de participer à la Coupe Intercontinentale à Doha.

Maraoune A.



Les gars de Belouizdad avaient pourtant bien débuté la partie, en étant les premiers à ouvrir la marque à la 21e après un travail fabuleux du virevoltant ailier, Meziane. Auréolé de ce but, les poulains d'Amrani ont continué à présenter de belles facettes de jeu, résistant aussi bien aux tentatives de la formation locale. Toutefois, l'irréparable se produira en fin de première mi-temps avec une première erreur dans

l'axe de la défense qui profitera à Abou Ali qui égalise peu avant la pause. Les Algérois qui devaient se réorganiser et se relancer, se sont, ensuite écroulés carrément, en encaissant la bagatelle de cinq autres buts par le Palestinien Abou Ali qui a marqué un triplé à lui seul, en ajoutant donc deux buts en deuxième période,

(51e, 84e), en plus d'un but de l'Égyptien El-Shahat (56e), du Sud-africain, Tau (86e), et de l'autre égyptien Ashour (90e+3). Il est clair que le CRB se sent mal avec cette défaite, surtout que la qualification est pratiquement hypothéquée. Il faudra un miracle pour les poulains d'Amrani pour espérer se qualifier, étant donné qu'ils devront battre Al Ahly au match retour et enchaîner avec deux autres victoires face aux Sud-africains d'Orlando Pirates et les Ivoiriens du Stade Abidjan. Al-Ahly SC

(tenant du trophée), lui, reprend sa place de leader avec 7 points, à deux longueurs de son poursuivant direct Orlando Pirates d'Afrique du Sud (5 pts), tandis que le Chabab suit à la troisième place avec 3 unités, alors que les Ivoiriens du Stade d'Abidjan ferment la marche avec 1 seul point seulement.

AMRANI : « C'EST LA PIRE DÉFAITE DE MA CARRIÈRE »
Très remonté après ce sévère revers, l'entraîneur Abdelkader Amrani est d'abord rester sans

mots, pour ensuite exprimer sa déception et sa frustration, en conférence de presse, en indiquant que la performance collective était en deçà des attentes. «C'est une défaite humiliante et difficile à accepter», a déclaré Amrani. Le coach a pointé des erreurs individuelles, notamment en défense, qui ont permis à l'adversaire de creuser l'écart. «Après l'égalisation d'Al Ahly juste avant la pause, l'équipe a perdu ses repères et l'effondrement psychologique a été évident.» Le second acte fut particulièrement difficile, avec cinq buts encaissés, rendant toute tentative de rétablir l'équilibre impossible. Amrani a également souligné que l'équipe manquait de réactivité face à la pression exercée par Al Ahly. «Nous n'étions tout simplement pas dans le match, les erreurs défensives ont été impardonnables», a-t-il ajouté. Pourtant, il a insisté sur la responsabilité partagée : «Je suis responsable de cette défaite, je la partage avec mes joueurs, mais il n'est pas question de sanctions. Nous devons nous relever et aller de l'avant.» L'entraîneur a conclu en exprimant sa tristesse envers les supporters du club, qu'il considère comme les plus grands perdants de cette soirée. «C'est la pire défaite de ma carrière, et je m'excuse sincèrement auprès de nos fans. Il est maintenant crucial de trouver la force de repartir et de nous concentrer sur les prochaines échéances.»

M. A.

ALLEMAGNE

Bensebaini passeur face à Wolfsburg

Dans un duel entre Ramy Bensebaini et Mohamed Amoura, les deux joueurs algériens étaient titularisés et l'ancien défenseur du Paradou a su délivrer une passe décisive dans la victoire de son équipe Dortmund 3-1 face à Wolfsburg. Les visiteurs ont très bien débuté la rencontre et ils ont réussi à ouvrir le score à la 25e minute par le néerlandais Malen, ce dernier a profité d'un très beau service sur corner de Bensebaini. Après ce but, le Borussia a inscrit un deuxième but à la 28e

avant d'inscrire un troisième à la 30e minute et termine par l'occasion la première période sur un avantage de 3-0. En deuxième période, les coéquipiers de Mohamed Amoura sont entrés fort et ils ont réussi à réduire la marque à la 58e minute par Denis Vavro. Quelques minutes après cette réduction du score, le Borussia a été réduit à dix après l'expulsion de son joueur mais malgré cette expulsion, Wolfsburg n'a pas réussi à marquer d'autres buts dans ce match et s'incline à domicile sur un score de 3-1.

EQUIPE NATIONALE

Chaïbi se confie sur son retour en sélection

Farès Chaïbi, de retour en équipe nationale en novembre dernier après plusieurs mois d'absence, a exprimé toute sa satisfaction et son attachement à porter les couleurs de l'Algérie, lors d'une interview partagée par la Fédération Algérienne de Football (FAF). Après une période compliquée en club, le milieu de terrain s'est livré sur son expérience récente avec

les Verts et ses ambitions pour l'avenir. « Être de retour en équipe nationale, ça fait super plaisir. Ça me tient à cœur. L'Algérie, c'est mon pays et je suis content à chaque fois de jouer pour cette équipe », a-t-il confié. Le Fennec a également profité pour rendre hommage au public algérien du stade Hocine Aït Ahmed lors du dernier match des Verts à domicile

: « C'était la première fois qu'on jouait à Tizi-Ouzou. L'ambiance et le stade étaient magnifiques. J'espère qu'on jouera souvent là-bas. » Revenant sur les derniers matchs des éliminatoires de la CAN, Chaïbi a insisté sur l'importance des résultats obtenus : « Les deux points qu'on a perdus en Guinée, c'était vraiment des conditions dures. Mais aller prendre un point là-bas, c'était un bon point qui nous a assuré la première place. Alhamdulillah, c'est une phase de qualification pleine. » Il a également salué le soutien des supporters algériens : « Peu importe où on joue en Algérie, il n'y aura jamais de meilleurs fans qu'ici. » Après des trêves internationales en début de saison malgré de bonnes performances, certaines rumeurs évoquaient des tensions entre le joueur et le sélectionneur Vladimir Petkovic. Chaïbi est d'ailleurs revenu sur une discussion déterminante avec le sélectionneur : « On a crevé un abcès qui, en réalité, n'existait pas. C'était juste un malentendu entre moi et le coach. Je le remercie de m'avoir fait revenir ici, alors que je ne passe pas une très bonne période en club. Ça fait plaisir d'avoir un coach qui nous soutient, même dans les moments difficiles. »

SONDAGE APS "BRAHIM DAHMANI"/MEILLEURS ATHLÈTES

Djamel Sedjati et Kaylia Nemour lauréats

L'athlète Djamel Sedjati (athlétisme) et Kaylia Nemour (Gymnastique) ont été élus meilleurs sportifs algériens de l'année 2024 par les médias nationaux à l'issue du traditionnel sondage "Brahim Dahmani", organisé par l'agence nationale de presse (APS), et dont la cérémonie s'est déroulée, dimanche soir à l'École supérieure d'hôtellerie et restauration d'Alger (ESHRA) à Alger.

Trente (30) organes de presse ont participé à ce sondage qui a permis à Djamel Sedjati de décrocher le Prix du meilleur athlète senior messieurs, en récoltant 145 points, devançant son coéquipier en équipe nationale, Mohamed Yasser Triki (athlétisme) avec 60 points et le rameur Sid Ali Boudina (Aviron) qui a totalisé 56 points. Sedjati a remporté le titre du meilleur athlète-2024, grâce à sa médaille de bronze remportée aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris. Sedjati succède ainsi au palmarès du sondage, à son coéquipier en équipe nationale d'athlétisme, Slimane Moula, élu meilleur athlète algérien l'année dernière (2023). Chez les Dames, le prix de la meilleure athlète pour l'année 2024 est revenu à la gymnaste Kaylia Nemour qui a distancé de cinq petits points sa dauphine, la boxeuse Imane Khelif, alors que la troisième place a été remportée par la rameuse Carole Bouzidi. Nemour (18 ans) a été plébiscité 13 fois en première position et 13 fois en deuxième, alors que Khelif a été portée 14 fois en pôle position et 8 fois en seconde position. Auteure de la même performance que sa compatriote, Imane Khelif (boxe) aux JO-2024, à savoir la médaille d'or: une première dans l'histoire des deux disciplines en Algérie, en Afrique et dans le monde arabe, Nemour s'est détachée légèrement dans le sondage, grâce à sa couronne supplémentaire (médaille d'or) aux barres asymétriques en Coupe du monde 2024 à Doha, avec à chaque fois, des performances exceptionnelles. En handisport, le graal a

été décroché, chez les messieurs par le sprinteur Athmani Skander Djamil (parathlétisme) qui n'a laissé aucune chance à ses concurrents, totalisant 140 points (28 fois premier). Chez les dames, Nassima Saïfi conserve son sacre du Prix "Brahim Dahmani" qu'elle a remporté l'année dernière. Pour cette édition, Nassima Saïfi a obtenu le suffrage de 21 des 30 organes de presse, tandis que quatre lui ont attribué la seconde position. Saïfi a récolté ainsi un total de 114 points, devant sa rivale en équipe nationale, Safia Djelal (41 pts) et la championne du monde judo pour sourds. Enfin, dans la catégorie des espoirs, le choix de la majorité des organes pour désigner le meilleur athlète algérien de l'année 2024, s'est porté sur le Mustapha Abdou, un jeune prometteur boxeur. Il s'est distingué lors des derniers Mondiaux de Colorado aux Etats-Unis, avec sa médaille de bronze gagnée, en novembre dernier, dans la catégorie des -75kg.

COUPE DE FRANCE

Le PSG écarte difficilement Lens aux tirs au but

Paris a eu chaud ! Mené au score, le Paris SG, tenant du titre, a dû attendre les tirs au but (1-1, 4 tab à 3) pour battre le RC Lens dimanche soir, et se qualifier pour les 16e de finale de la Coupe de France.

Matvei Safonov, titularisé dans les buts parisiens à la place de Gianluigi Donnarumma, blessé au visage en championnat et resté à Paris, a sauvé les siens en détournant les tentatives de Mbala Nzola et d'Andy Diouf.

Au contraire d'Hervé Koffi, le portier lensois, titularisé à la place de Brice Samba blessé à la cheville, qui n'a pu stopper aucun tir parisien. Le Paris SG devrait avoir a priori un 16e moins corsé que son 32e, sur la pelouse d'Espaly, pensionnaire de National 3 et tombeur de Dijon (N1) également aux tirs aux buts vendredi.

Les champions de France terminent 2024 sur une note positive, mais vont passer les fêtes sans avoir totalement chassé les doutes qui ont entouré leur première partie de saison, tant ils n'ont jamais semblé en mesure de se procurer de véritables situations de but.

Ce choc entre équipes de Ligue 1 en clôture des 32e de finale de la Coupe de France s'est d'ailleurs enflammé quatre minutes si l'on excepte les tirs au but. Recroquevillé en défense pour mieux jaillir en contres, Lens s'est alors procuré un corner dont le défenseur nordiste Abdoukadir Khusanov, après un cafouillage de Joao Neves, a profité pour ouvrir le score (1-0, 66e) et provoquer l'explosion du stade Bollaert à guichets fermés pour recevoir les champions de France.

QUATRE MINUTES UN PEU FOLLES

Le public lensois était encore à sa célébration quand Gonçalo Ramos, tout juste rentré en jeu à la place de Lee Kang-In, a remis les deux équipes à égalité.

A la 70e minute, sur une ouverture du



capitaine Marquinhos remise dans l'axe par la tête de Mendes, Kevin Danso, à son tour, s'est emmêlé les pinceaux et l'avant-centre portugais en a profité pour marquer d'une lourde frappe.

Quatre minutes un peu folles dans un match qui, jusqu'alors, ne semblait jamais pouvoir se décanter: Paris, ultra-dominateur mais toujours en proie à ses problèmes d'efficacité offensive ne trouvant jamais la faille, Lens bien en place défensivement, procédant à des contres jamais décisifs. Avant et après elles, le PSG a contrôlé la partie en monopolisant le ballon et campant dans la moitié de terrain lensoise, avec une préférence pour le côté droit où Achraf Hakimi et

Lee Kang-In ont été les Parisiens les plus remuants. Le défenseur marocain a même pensé marquer, à la 24e minute, en reprenant un centre de Désiré Doué. Mais son but a été invalidé pour un hors-jeu peu évident, sans que Thomas Léonard, l'arbitre de la rencontre, puisse revenir sur sa décision, la VAR n'étant pas utilisée en Coupe de France.

Hakimi, le plus dangereux des Parisiens. Désiré Doué et Ousmane Dembélé, très peu en vue dimanche, ont encore été le symbole des carences parisiennes qui n'empêchent pas le PSG de marcher sur la Ligue 1, mais représentent un plafond de verre en Ligue des champions. C'est passé en Coupe de France.

ITALIE

L'Atalanta arrache une onzième victoire de suite

"Dommage que l'année se termine", a regretté Gian Piero Gasperini, l'entraîneur de l'Atalanta qui a repris les commandes du Championnat d'Italie dimanche en décrochant dans la douleur face à Empoli (3-2) une onzième victoire consécutive. L'année 2024 n'est pas encore terminée mais elle est assurée de marquer durablement l'histoire de l'Atalanta qui, au cours des derniers mois, a remporté la Ligue Europa, perdu la finale de la Coupe d'Italie et n'a jamais volé aussi haut en championnat. Le club de Bergame est le premier en Serie A à aligner onze succès de suite depuis Naples lors de la saison 2022/23 couronnée par le troisième titre de champion de l'histoire du Napoli. La "Dea", pourtant implacable en milieu de semaine en huitièmes de finale de la Coupe d'Italie (victoire 6-1 contre Cesena, club de 2e division), "n'était pas dans un bon jour", comme l'a reconnu son emblématique entraîneur. Elle a été menée dès la 13e minute et alors qu'elle pensait avoir fait le plus difficile avec deux buts de Charles De Ketelaere (34) et d'Ademola Lookman (45+1), elle a laissé Empoli revenir à sa hauteur sur un penalty de Sebastiano Esposito (57).

LA JUVE RENOUVE AVEC LA VICTOIRE Il a fallu attendre la 87e minute pour que De Ketelaere libère sur un exploit individuel son équipe. "Cela a été un match compliqué contre une équipe qui défend bien, ce n'est pas notre meilleur match de la saison, mais la victoire est méritée",

a estimé le "Gasp", en poste depuis juillet 2016. L'Atalanta qui n'a plus abandonné de points en championnat depuis le 28 septembre et son nul à Bologne (1-1), devance de deux longueurs Naples (38 pts) et de six l'Inter Milan (34 pts) qui a toutefois disputé deux matches en moins.

"Cela a été une année merveilleuse, dommage qu'elle se termine, cela ne sera pas facile de faire aussi bien en 2025, mais il y a une belle énergie dans ce groupe", a conclu le technicien italien qui, comme ses joueurs, refuse de parler du "scudetto" qui serait inédit dans l'histoire du club. La Juventus Turin a renoué la victoire après cinq nuls de suite en s'imposant sur le terrain de la lanterne rouge Monza (2-1), mais reste 6e (31 pts).

La Juventus Turin a renoué la victoire après cinq nuls de suite en s'imposant sur le terrain de la lanterne rouge Monza (2-1), mais reste 6e (31 pts).

ARABIE SAOUDITE

Mancini regrette avoir démissionné de la sélection italienne

"Si je pouvais faire marche arrière, je ne reprendrais pas la décision de quitter la Nazionale, parce qu'entraîner cette sélection est la chose la plus belle", a déclaré Roberto Mancini à la chaîne de télévision publique Rai, dimanche.

A la tête de la sélection italienne depuis 2018, et vainqueur de l'Euro 2021, Mancini avait décidé à la surprise générale de démissionner de son poste de sélectionneur en août 2023 en invoquant des désaccords avec ses dirigeants.

Le technicien italien s'envolait pour l'Arabie Saoudite où il venait d'accepter

une offre mirobolante en tant que coach de la sélection saoudienne: un salaire de 25 millions d'euros par an. Une démission déposée alors qu'il venait à peine d'obtenir de nouvelles fonctions au sein de la Fédération italienne.

"Peut-être qu'on ne s'est pas compris avec le président de la Fédération italienne (Gabriele Gravina), peut-être qu'on était simplement dans une période difficile, peut-être que cela aurait pu se dérouler autrement, mais je n'ai rien contre lui", a expliqué l'entraîneur de 60 ans qui avait assuré à l'époque n'être en

contact avec aucun club ou aucune fédération.

Pourtant une nomination quelques jours plus tard au poste de sélectionneur de l'Arabie saoudite faisait rugir toute l'Italie qui accusait le technicien star de "trahison".

En Arabie Saoudite, son contrat expirant initialement en 2027 a été résilié en octobre dernier en raison des contre-performances de son équipe. Sous la direction de l'ancien entraîneur de l'Inter Milan et de Manchester City, les Faucons verts n'ont remporté que sept vic-

toires, pour cinq nuls et six défaites. Malgré son contrat qui lui garantissait un salaire annuel de 25 millions d'euros - devenant ainsi le coach le mieux payé au monde - l'Italien a précisé qu'il n'avait pas rejoint le Royaume pour l'argent. "Ma carrière parle pour moi", s'est-il défendu.

A noter que l'indemnité de plusieurs dizaines de millions d'euros touché après son limogeage le voyait même repartir de la fédération saoudienne avec une petite fortune: plus de 70 millions d'euros d'après la presse anglaise.

ESPAGNE

Mbappé et le Real reviennent en force

Une frappe de 25 mètres sous la barre, voilà de quelle manière Kylian Mbappé a répondu à ses détracteurs, lui qui semble enfin sortir la tête de l'eau avec le Real Madrid après des débuts très compliqués. Auteur du premier but de la rencontre face au FC Séville, dimanche, à Santiago-Bernabeu, le Français est apparu bien plus en confiance que d'habitude, avant que Federico Valverde et Rodrygo n'alourdissent la note en première période. Le Sévillan Isaac Romero a marqué de la tête deux minutes après le but du Brésilien, avant que Brahim Diaz n'inscrive le quatrième but du Real en début de seconde période (53e). En fin de match, Dodi Lukebakio a réduit le score en trompant Thibaut Courtois au premier poteau (85e), sans conséquence pour le Real. Avec ce 12e succès en Liga, les «Merengues» reviennent à un point du leader, avec 40 points, et doublent à la deuxième place le FC Barcelone, battu in extremis samedi à domicile par l'Atlético de Madrid (2-1). Quant à Mbappé, à en croire Carlo Ancelotti, «la période d'adaptation est terminée».

ANGLETERRE

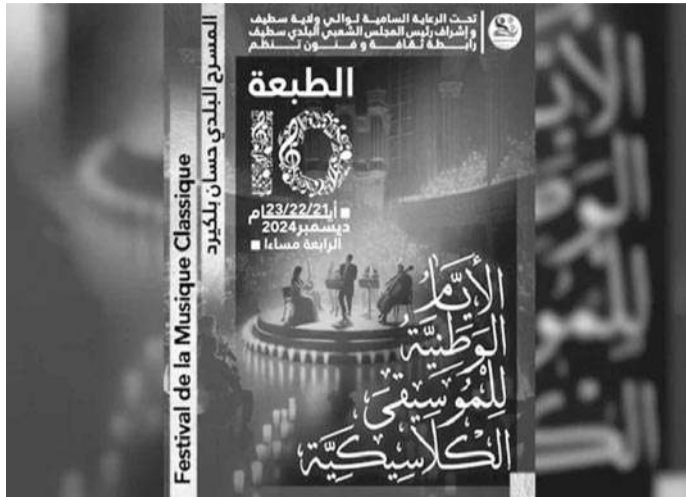
Liverpool conforte sa première place

Liverpool a fait une nouvelle démonstration de force en infligeant six buts à Tottenham à l'extérieur (6-3) lors de la 17e journée du championnat d'Angleterre, avec un doublé et deux passes décisives de Mohamed Salah. Les Reds profitent du match nul inattendu de Chelsea à Everton (0-0) pour consolider leur première place, avec quatre points d'avance et un match de plus à jouer. Mohamed Salah est désormais seul en tête du classement des buteurs avec 15 buts, devant Erling Haaland (13). La formation d'Arne Slot a livré l'une de ses performances les plus impressionnantes de la saison en ne laissant que des miettes à son adversaire. Luiz Diaz (23e) et Alexis MacAllister (36e) ont donné une avance logique à leur équipe, avant que James Maddison ne réduise le score à l'approche de la pause (41e). Dominik Szoboszlai (45e+1) a de nouveau tué le suspense, avant que Salah n'écoeur les Spurs (54e, 61e), qui avaient déjà encaissé quatre buts au même endroit contre Chelsea il y a deux semaines (3-4). Dejan Kulusevski (72e) et Dominic Solanke (83e) ont profité d'un nouveau relâchement relatif des Reds pour redonner un peu d'espoir à leurs supporters, avant que Luiz Diaz y aille aussi de son doublé (85e).

Le grand retour des Journées nationales de musique classique

La soirée inaugurale a donné le ton; un public captivé, composé de familles et de passionnés de musique classique, a savouré une programmation mêlant duos, solos et prestations orchestrales.

Aïda Mouni



Après 6 ans de silence, les Journées nationales de musique classique ont repris vie à Sétif, où le théâtre communal Hassen Belkired a accueilli samedi soir la 10^e édition de cet événement majeur.

Une renaissance culturelle portée par la ligue Culture et Arts de la commune, en partenariat avec l'Assemblée populaire communale (APC), pour offrir aux mélomanes trois jours de célébration des grands noms du répertoire classique, interprétés par des artistes algériens. La soirée inaugurale a donné le ton; un

public captivé, composé de familles et de passionnés de musique classique, a savouré une programmation mêlant duos, solos et prestations orchestrales.

Le duo Khalil Ouali et Abderahmane Djellouli, tous deux originaires de Sétif, a ouvert les festivités avec des sonates pour violon et piano, où la précision technique le disputait à l'intensité expressive. Ils ont été suivis par le guitariste Khalil Torche, également de Sétif, qui a hypnotisé l'au-

ditoire avec un solo de guitare acoustique. La soirée s'est conclue en apothéose avec l'orchestre de l'Institut régional de formation musicale d'Annaba, offrant une interprétation collective qui a su transcender les attentes. Le dimanche a vu l'entrée en scène de l'orchestre de l'Institut régional de formation musicale de Laghouat, suivi de l'orchestre de l'Association culturelle de musique classique de Sétif, sous la baguette experte du maestro

Laïd Ferhat. En prélude, la pianiste Meriem Amrani a marqué les esprits avec un solo d'une rare sensibilité. Cette édition anniversaire s'achèvera lundi avec une prestation très attendue de l'orchestre de l'Institut national supérieur de musique (INSM) d'Alger, qui revisite les œuvres incontournables du répertoire classique. Une vidéo rétrospective, mettant en lumière les impressions des artistes et spectateurs des éditions précédentes, viendra clôturer ces 3 jours de communion musicale. Pour la ligue Culture et Arts de Sétif, ce retour marque une étape importante dans la réaffirmation du rôle de la musique classique dans le paysage culturel algérien. « Nous voulons que ces Journées soient un espace de rencontre entre générations de musiciens et un moment de partage autour d'un patrimoine universel », a souligné le président d'honneur de la ligue, en marge de la cérémonie d'ouverture. A.M.

FRANCHISSANT UNE NOUVELLE ÉTAPE

Le plus grand parc d'attractions d'Algérie, Mostaland, digitalise ses entrées

À Mostaganem, le parc animalier et de loisirs Mostaland franchit une nouvelle étape en lançant une plateforme d'achat de billets en ligne. Cette initiative, qui marque un tournant dans la gestion de son affluence, permet désormais aux visiteurs de réserver leurs entrées directement sur internet, via des moyens de paiement numériques comme les cartes bancaires ou la carte Edahabia. Situé à Kharrouba, à l'est de Mostaganem, Mostaland est une destination prisée des familles algériennes, en particulier durant les vacances scolaires et la période estivale. Avec un afflux annuel atteignant des sommets, un million cinq cent mille visiteurs enregistrés lors de la dernière saison estivale, le parc fait face à des défis logistiques conséquents, notamment les longues files d'attente aux guichets. « La nouvelle plateforme

en ligne offre une solution pratique et rapide », explique un responsable du parc. En permettant aux visiteurs d'acheter leurs billets à l'avance, le dispositif vise à fluidifier l'accès et à réduire l'attente, offrant ainsi une expérience plus agréable dès l'arrivée. Mais l'ambition de Mostaland ne s'arrête pas à ses propres portes. Le parc prévoit d'étendre cette plateforme à d'autres espaces verts et lieux de loisirs de la région, comme les jardins du 29 août El Arsa, les 400 Logements, ou encore le parc Emir Abdelkader. Une démarche qui vise à uniformiser l'accès à ces sites tout en optimisant la gestion des flux de visiteurs. Avec ses 57 hectares, dont 32 dédiés à un zoo abritant une diversité impressionnante d'espèces, Mostaland est aujourd'hui considéré comme le plus grand parc d'attractions d'Algérie et d'Afrique du Nord.

Ce vaste espace attire aussi bien des familles locales que des touristes, consolidant ainsi son rôle de moteur du tourisme dans la région. Ce passage au numérique illustre la volonté de Mostaland d'évoluer avec les attentes de son public et de s'aligner sur les standards internationaux. En diversifiant ses offres et en investissant dans des solutions digitales, le parc s'impose comme un acteur clé du développement des loisirs en Algérie. Alors que l'industrie du loisir en Algérie reste encore sous-développée dans de nombreux aspects, l'initiative de Mostaland pourrait servir de modèle pour d'autres infrastructures similaires à travers le pays. Une transformation qui, à terme, pourrait révolutionner l'accès aux espaces publics et rapprocher les Algériens de leurs lieux de détente. A.M.

Biskra célèbre le palmier-dattier et ses mille richesses

Sous le ciel lumineux de Biskra, le Salon national des dérivés du palmier et des cadeaux souvenirs a ouvert ses portes ce samedi à la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM). Jusqu'au 4 janvier, 70 artisans venus de différentes wilayas du pays exposeront leur savoir-faire, mettant en lumière les multiples facettes d'une ressource emblématique : le palmier-dattier.

Tables, chaises, tableaux ou encore couffins faits de fibres de palmier côtoient des produits plus inattendus comme la farine de dattes. Ces créations, issues des techniques ancestrales, dialoguent avec d'autres objets d'artisanat tels que les poteries, les articles en bois, la dinanderie ou les bijoux. Le salon fait également place aux richesses du terroir : huiles d'olive, miels, costumes traditionnels, pâtisseries, ustensiles et cosmétiques, dans une symphonie de saveurs et de couleurs célébrant

les spécificités locales. Pour Hachemi Allaoui, directeur de la CAM, cet événement est bien plus qu'une vitrine commerciale. « Il offre aux artisans un espace unique pour valoriser leurs produits, mais aussi pour partager leur créativité avec les familles de Biskra et les visiteurs », a-t-il expliqué à l'APS. Le salon est conçu comme un lieu de rencontre, où traditions et innovations se rejoignent, redonnant au palmier-dattier toute sa place dans l'économie locale et nationale. En marge des expositions, des ateliers pratiques dévoilent les secrets des techniques de transformation des dérivés du palmier, attirant curieux et passionnés. Une journée d'étude intitulée « Dérivés du palmier-dattier : ressource durable et revenu économique important » enrichit le programme. L'objectif : réfléchir collectivement aux opportunités économiques qu'offre cette ressource

ce inestimable tout en garantissant sa durabilité.

Organisé par la CAM en partenariat avec la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, ce salon illustre l'ambition de Biskra de s'imposer comme une plateforme nationale de valorisation de l'artisanat et du patrimoine. En s'appuyant sur le palmier-dattier, véritable trésor culturel et économique, la ville aspire à renforcer son attractivité touristique et à réinventer le lien entre artisanat et développement local. Plus qu'un simple rendez-vous commercial, le salon incarne une célébration du palmier-dattier, symbole d'abondance et de résilience dans cette région. Entre innovation et préservation des savoir-faire, Biskra témoigne d'une volonté de conjuguer mémoire et avenir pour faire rayonner son patrimoine bien au-delà de ses frontières. A.M.

Mark Zuckerberg et son abri hawaïen-entre fantasmes et réalité

Les rumeurs allaient bon train depuis des mois. Mark Zuckerberg, le magnat de la tech et patron de Meta, serait en train de bâtir un bunker colossal sous sa propriété hawaïenne, un refuge souterrain de plus de 460 m², conçu pour résister aux pires scénarios apocalyptiques. Un projet extravagant, rapporté l'an dernier par Wired, qui aurait fait grimper la valeur totale de son domaine à la somme astronomique de 270 millions de dollars.

Face à ces spéculations, Zuckerberg a choisi de s'exprimer publiquement. Invité dans l'émission *The Circuit*, animée par la journaliste Emily Chang sur Bloomberg, il a accueilli les caméras au Koolau Ranch, son complexe situé au cœur d'Hawaï. L'occasion pour lui de clarifier ce que certains qualifient déjà de caprice de milliardaire.

UN «PETIT ABRI», PAS UN BUNKER

Lorsqu'Emily Chang l'interroge sur cet abri souterrain, le ton de Zuckerberg se veut léger : « C'est comme un petit abri. Peu importe comment vous voulez l'appeler, disons un abri contre les ouragans ». Il réfute avec insistance l'idée d'un bunker apocalyptique et qualifie les rumeurs à ce sujet de « disproportionnées ».

Mais derrière cette modestie apparente, le complexe hawaïen dépasse largement le cadre d'un simple lieu de résidence. Pensé avec sa femme, Priscilla Chan, il intègre également une ferme où le couple élève des bœufs dans l'espoir de produire « la meilleure viande de bœuf au monde ». « Nous avons mis en place un système d'intégration verticale, nous cultivons des noix de macadamia pour nourrir les animaux et brassons de la bière pour les aider à manger davantage. C'est amusant », s'amuse Zuckerberg. Cet abri, dont le coût avoisinerait les 100 millions de dollars selon Wired, s'inscrit dans une tendance qui dépasse largement le cas de Zuckerberg. Depuis quelques années, les élites de la Silicon Valley semblent obsédées par l'idée de survivre à un éventuel effondrement civilisationnel.

Gary Linch, directeur du fabricant de bunkers Rising S Co., confiait déjà en 2018 que plusieurs entrepreneurs tech avaient fait construire des abris en Nouvelle-Zélande, loin des turbulences du reste du monde. Plus récemment, l'ancien patron de FTX et sa famille projetaient de bâtir un refuge géant sur l'île de Nauru pour survivre à la disparition de « 50 à 99,99 % » de l'humanité.

Si Zuckerberg minimise les ambitions de son abri hawaïen, son projet illustre néanmoins les préoccupations croissantes des ultra-riches face aux incertitudes de l'époque. Entre paranoïa et quête d'autosuffisance, ces forteresses modernes posent une question cruciale : que reste-t-il du collectif lorsque certains préparent leur survie en solo ?

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:47	DOHR 12:31	ASR 15:25	MAGHREB 17:50	ISHA 19:15
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LA PROTECTION CIVILE APPELLE À LA VIGILANCE

La Protection civile a appelé les citoyens à la vigilance et à suivre les consignes de sécurité, suite au bulletin météorologique spécial (BMS) relatif aux chutes de neige prévues durant les prochaines 24 heures dans plusieurs wilayas. La Protection civile a recommandé dans un communiqué, rendu public, de réduire la vitesse, d'allumer les feux même en plein jour, de respecter la distance de sécurité et d'éviter les manœuvres dangereuses, sans oublier de vérifier où changer les

balais d'essuie-glaces et le réservoir de lave-glace. De même, elle a conseillé d'allumer les feux du véhicule tout au long de la journée, modérer la vitesse, vérifier l'état des pneus, y compris la roue de secours et faire le plein de carburant avant un long déplacement, u est-il écrit. Pour ce qui est des risques liés aux intoxications au monoxyde de carbone, la Protection civile rappelle les consignes de sécurité à observer, notamment l'aération des habitations lors de l'utilisation des appareils de

chauffage, l'interdiction d'obstruer les entrées et les sorties d'air, l'entretien des appareils de chauffage et de cuisson par des professionnels ainsi que l'utilisation d'un détecteur de gaz carbonique. La Protection civile a rappelé, dans son communiqué, qu'il est mis à la disposition des citoyens les numéros 1021 ou le 14, à contacter en cas d'incident ou de danger en précisant la nature du risque et l'adresse exacte pour une prise en charge rapide et efficace.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 24 DÉCEMBRE 2024 // N°976 // PRIX 20 DA

Meziane salue l'engagement de la presse à promouvoir le sport

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, salue l'accompagnement des médias nationaux aux athlètes algériens à travers une couverture médiatique continue contribuant à les galvaniser et à exalter les nobles valeurs du sport.



« Nous sommes, aujourd'hui, fiers de nos médias nationaux qui accompagnent les athlètes algériens à travers une couverture médiatique continue contribuant à les galvaniser et à exalter les nobles valeurs et la place du sport dans la société », a affirmé le ministre de la Communication dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de distinction des meilleurs athlètes de l'année 2024, organisée dimanche soir à Alger. Meziane s'est réjoui de ce rendez-vous, qui se veut, a-t-il dit, « un espace réunissant la corporation médiatique et la famille du sport,

à travers une presse spécialisée qui incarne le lien étroit entre sport et médias ». Cet événement constitue « une occasion propice pour souligner l'engagement de la presse nationale à promouvoir le sport, toutes disciplines confondues, à contribuer à son essor et à encourager les élites et les meilleurs athlètes », a ajouté le ministre, estimant que le sondage Brahim Dahmani, lancé par l'APS en 1977, « est la meilleure illustration de cette complémentarité dont nous sommes fiers ».

Meziane a adressé ses félicitations aux lauréats du sondage réalisé auprès de la presse sportive et, à travers eux, à l'ensemble des champions de l'Algérie qui se sont distingués cette année à notre grand bonheur « en remportant des médailles olympiques et des titres mondiaux et régionaux ». Le ministre de la Communication salue, par ailleurs, « le saut professionnel qualitatif » réalisé par l'APS dans son orientation visant à étendre sa diffusion aux langues les plus utilisées

dans le monde, souhaitant voir l'agence devenir « un leader au niveau national et un acteur influent au niveau international, en phase avec les développements et les progrès les plus récents, pour garantir une information fiable et efficace ». De son côté, le Directeur général de l'APS, Samir Gaïd, affirme, l'engagement de l'agence à demeurer fidèle au message des fondateurs du Prix Brahim Dahmani des meilleurs athlètes. Le DG réitère également l'engagement et la fidélité de l'agence au message de ceux qui ont fondé ce Prix et à « la mémoire de tous ces pionniers ». « Comment pourrait-il en être autrement alors que nous vivons la gloire de la mémoire nationale et la fierté de ses artisans, dans le cadre d'une éminente politique nationale dont les contours ont été définis par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, reposant sur la fidélité à ceux dont les sacrifices d'hier ont été le prix à payer pour que nous jouissions aujourd'hui de notre souveraineté nationale et de cette gloire », ajoute-t-il.

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL LE SOULIGNE :

L'APS FIDÈLE AU MESSAGE DES FONDATEURS DU PRIX BRAHIM-DAHMANI

Le Directeur général d'Algérie Presse Service (APS), M. Samir Gaïd, a réaffirmé, dimanche soir à Alger, l'engagement de l'agence à demeurer fidèle au message des fondateurs du Prix Brahim-Dahmani des meilleurs athlètes. Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de distinction des lauréats de l'édition 2024 du sondage Brahim-Dahmani, organisé annuellement par l'APS, M. Gaïd a affirmé que « le renouvellement, par l'agence, de son pacte avec son honorable histoire participe de son devoir national en tant qu'institution nationale publique investie de la mission de contribuer aux efforts en faveur de la promotion de la société et de sa gloire ». Le Directeur général a également réitéré l'engagement et la fidélité de l'agence au message de ceux qui ont fondé ce Prix et à « la mémoire de tous ces pionniers ». « Comment pourrait-il en être autrement alors que nous vivons la gloire de la mémoire nationale et la fierté de ses artisans,

dans le cadre d'une éminente politique nationale dont les contours ont été définis par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, reposant sur la fidélité à ceux dont les sacrifices d'hier ont été le prix à payer pour que nous jouissions aujourd'hui de notre souveraineté nationale et de cette gloire », a-t-il ajouté. « Nous voyons tous aujourd'hui comment nos champions ont également honoré ce pacte, ajoutant au palmarès des gloires nationales des sacres qui ont hissé haut notre cher drapeau national en 2024, illustrant ainsi la grandeur de notre grand pays, la volonté de ses champions et la détermination de leurs équipes professionnelles, imprégnés, tous, des valeurs de la patrie et bien décidés à triompher, parmi lesquels ceux que l'APS a eu l'honneur de distinguer lors de l'édition 2023 du sondage des meilleurs athlètes algériens », a poursuivi M. Gaïd. Le Directeur général a, par ailleurs, mis en avant « le soutien constant des

médias nationaux à l'élite sportive algérienne par leurs encouragements et leur engagement professionnel envers tous les sportifs algériens en toutes circonstances, face à tous les défis et lors de tous les rendez-vous », tout en saluant les partenaires ayant contribué au succès de cet événement organisé pour la deuxième année consécutive après une éclipse de dix ans. A cet égard, M. Gaïd a salué le groupe public économique « Madar » et l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) pour leur contribution à la réussite du sondage de l'APS. Il a également adressé ses remerciements à tous les contributeurs à cet événement médiatique sportif et à toutes les équipes ayant veillé à sa préparation technique, notamment la commission de gestion du sondage et les équipes de la presse sportive des médias nationaux ayant contribué à son succès, tout en félicitant les lauréats.

IL ÉTAIT L'UN DES INTELLECTUELS LES PLUS ACTIFS SUR LA SCÈNE CULTURELLE

DÉCÈS DE L'ÉCRIVAIN ET TRADUCTEUR BOUDAUD AMIER

L'écrivain et traducteur Boudaoud Amier est décédé hier, à l'âge de 64 ans, a-t-on appris auprès de ses proches. Né en 1960 à Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma, le défunt était l'un des intellectuels algériens les plus actifs sur la scène culturelle, avec une production prolifique entre traductions, publications littéraires, recherches académiques et contributions dans plusieurs revues en Algérie et dans le monde arabe. Il a traduit du français vers l'arabe plusieurs ouvrages littéraires et historiques, notamment des textes sur l'histoire du sud-ouest algérien. Il a également traduit le recueil de nouvelles "Yasmina et autres nouvelles algériennes" d'Isabelle Eberhardt (2011) et le recueil de poésie "Amie cithare" de la regrettée Safia Ketou (2017). Boudaoud Amier a aussi publié plusieurs ouvrages littéraires, dont les recueils de nouvelles "Sawb Albahr" (2016) et "Nazaq" (2023). Parmi ses autres publications figurent "Makhlouf Amer, critique littéraire" (2023) et "Khelifa Benamara, chercheur spécialiste du sud-ouest algérien" (2023). Le défunt a également participé à un ouvrage collectif sur Ghaza.

